

Cercle scolaire J.-J. Rousseau

Projecteur sur l'immigration italienne

Mardi, le cercle scolaire Jean-Jacques Rousseau accueillait, à Longereuse, une conférence sur l'immigration italienne avec comme intervenant l'historien neuchâtelois, Marc Perrenoud, et le journaliste de la RTS, Massimo Lorenzi. L'événement se tenait dans le cadre d'une exposition à la bibliothèque du collège réalisée par des élèves du cercle scolaire au sujet de cette thématique.



Massimo Lorenzi devant les élèves.

À la question « *qui a une ascendance étrangère proche, un père, une mère, un grand-parent* » c'est une ribambelle de mains qui s'élèvent alors que seules quelques-unes demeurent sur les genoux. La question posée par le journaliste de la RTS et enfant d'immigrés, Massimo Lorenzi, n'est pas si anodine, car notre société suisse actuelle est façonnée par l'immigration. Telle était la question centrale de la conférence donnée conjointement par Marc Perrenoud, historien, spécialiste de l'immigration, et par le journaliste Massimo Lorenzi, sur l'immigration italienne dans le cadre d'un travail des élèves de 11FR option italien sur ce sujet et qui a abouti à une petite exposition. Une conférence, proposée en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle, qui a permis de contextualiser cette thématique et de l'éclairer d'un témoignage vibrant.

Devant des élèves de 10^e et de 11^e année, l'historien Marc Perrenoud a retracé l'histoire des différentes vagues de l'immigration italienne en Suisse. D'abord, il a rappelé que durant la majorité du 19^e siècle, la Suisse a été un pays d'émigration et ce n'est que vers les années 1880-1890 que le rapport s'inverse et que notre pays devient un pays d'immigration en raison de la nécessité de main-d'œuvre pour l'industrie et l'agriculture. Cette première phase concerne notamment des personnes d'origine italienne et dure jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, en 1914, 15% de la population est étrangère. L'entre-deux-guerres, période de fluctuation économique, est marquée par des politiques visant à réduire la proportion du nombre d'étrangers en raison de la priorité à l'emploi de la population suisse. En 1947, le taux d'étrangers s'élève uniquement à 5%.

Main-d'œuvre indispensable mais...

Après-guerre, l'historien a à nouveau expliqué que le besoin de main-d'œuvre d'une Suisse préservée des destructions du

conflit mondial pousse les acteurs économiques à aller « chercher » celle-ci en Italie, certaines entreprises créant des agences de recrutement dans la botte. Toutefois, Marc Perrenoud a souligné la politique en vigueur durant la décennie des années 50, celle de la rotation des ouvriers et des statuts de saisonnier visant à empêcher une intégration et un établissement de cette population. Cette volonté politique « se heurte », comme le note l'historien, à une réalité de fait : une lente intégration au travers d'associations et la présence clandestine des femmes et des enfants, les « enfants du placard » de ces ouvriers immigrés. Ainsi, au milieu des années 1960, des accords entre les gouvernements italien et suisse seront conclus pour favoriser l'accueil à long terme de cette population et l'on parlera alors de processus d'assimilation.

« Enfant du placard », le journaliste de la RTS, Massimo Lorenzi, l'a été. Avec émotion, il a témoigné devant le public de son histoire personnelle. Un père saisonnier dans le bâtiment qui fait venir, au début des années 60, son épouse et son fils de six mois clandestinement à Genève. « *Ce que l'on appelle le regroupement familial n'existait pas* », a-t-il expliqué en détaillant son arrivée en Suisse « *caché sous une couverture dans une voiture* ». Au bout du lac, la famille Lorenzi habite dans un appartement avec deux autres familles italiennes. Mère et fils ne sortent presque jamais par peur d'être découverts. « *J'ai appris à marcher dans un appartement* », a avoué Massimo Lorenzi. Ce n'est qu'après 1964 et l'autorisation pour les travailleurs immigrés de faire venir leurs familles en Suisse que le journaliste et sa mère quittent la clandestinité. « *On était tolérés* », a expliqué le journaliste, en soulignant avoir souffert d'une honte d'être « *moins que les autres* ». Les insultes, Massimo Lorenzi les a toutes subies au point, un jour, de se déclarer « *tessinois* » pour y mettre fin.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impressum Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Mardi à 12 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 16 juin 2022 N°23

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Groupe circulation : une instance pour tenter de concilier les demandes.

PAGE 6

VALLÉES

Services ambulanciers : changement en vue pour Val-de-Travers et Val-de-Ruz.

PAGE 14

COUVET

Le stand de tir accueillait le championnat cantonal juniors.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
 Chronique régionale 3
 Carnet de la semaine 4

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9
 Abbaye de Môtiers 10, 11
 Chronique régionale 12

CINQUIÈME CAHIER

Chronique régionale 17
 Où sortir 18
 Chronique régionale 19, 20
 Les sports 20

DEUXIÈME CAHIER

Emplois, bonnes tables 5
 Les manifestations 5
 Chronique régionale 6, 7
 Carnet de la semaine 8

QUATRIÈME CAHIER

Affaires immobilières 13
 Les sports 14, 15, 16

5 CAHIERS | 20 PAGES

Lien direct

Pardonne mais n'oublie pas

Lorsque quelqu'un trahit ta confiance, pardonne-lui mais... n'oublie pas. Car si tu ne lui pardonnes pas, c'est toi, et toi seul, que cette haine détruira de l'intérieur. Mais... n'oublie pas ! Adapte ton comportement en conséquence, méfie-toi de lui et souviens-toi bien que quelqu'un qui a trahi, retrahira tôt ou tard.

La question n'est pas de savoir s'il le fera mais quand il le fera. Pourquoi je dis ça ? Dernièrement j'ai été interloqué de voir le nombre de personnes qui étaient passées du « paquet de clopes » à la cigarette électronique, persuadées que l'industrie du tabac les emmène sur cette voie pour leur santé. On n'arrête pas le progrès, même pour tuer !

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ceci. Dès 1953, des rapports scientifiques certifiaient que la cigarette provoquait le cancer. Ceux-ci étaient dans les mains des plus grands dirigeants de l'industrie du tabac. Secrètement, ils ont alors élaboré une puissante stratégie de communication pour instiller le doute et protéger leur industrie.

« *La nicotine n'est pas addictive* », répétaient-ils encore en 1994 devant le Congrès américain. Alors pardonne le mensonge... mais n'oublie pas ! Et comme la Commune de Val-de-Travers vient de lancer sa campagne « zéro mégot », on peut faire évoluer cette règle en « charbonne mais n'oublie pas ton mégot ».

Le Lynx

Décès

M. Jean-Claude Chabloz
 65 ans, Fleurier

M. Claude-André Schneider
 72 ans, Môtiers

M. Pierre Guenat
 92 ans, Couvet

M^{me} Claude Christen,
 née Franck, 70 ans

En plus dans ce numéro

Les gorges de la Poëta-Raisse ont besoin de vous ! Cap sur les 2000 membres.

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI

08 H 00 - 12 H 00

13 H 30 - 17 H 00

VENDREDI

08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28

info@courrierhebdo.ch

GROUPE CIRCULATION: UNE INSTANCE POUR TENTER DE CONCILIER LES DEMANDES

Composé de représentants des dicastères des infrastructures, du territoire et de la protection de la population, le Groupe circulation est une commission interne à l'administration qui se prononce sur toute demande de citoyens nécessitant des démarches et ayant un impact en matière de circulation routière et de stationnement (évaluation des risques, signalisation, mobilier urbain, transformation du domaine public, limitation de la vitesse, etc.).

Sur sa propre initiative, le Groupe circulation peut également proposer au Conseil communal des améliorations ou des modifications afin de faciliter la fluidité du trafic, de mieux sécuriser les usagers, de rendre l'espace public plus convivial ou d'harmoniser l'utilisation du domaine public. Créée en septembre 2009, cette instance traite annuellement plusieurs dizaines de dossiers allant du stationnement dans une rue à l'introduction de zone 30 dans un quartier.

Force est de constater que la charge de trafic s'est accentuée ces dernières années et que les surfaces disponibles pour contenter tous les utilisateurs deviennent plus rares. Mise en sens unique de la rue de la Promenade à Fleurier ou de la rue du Quarre à Couvet, plan de stationnement à Noiraigue pour accueillir les touristes sans péjorer la vie des habitants, marquage de places de parc pour modérer la circulation à Travers ou à Môtiers, les récents dossiers sont nombreux et doivent faire l'objet d'arbitrage pour concilier des demandes et des besoins parfois antagonistes.

Fidèle à sa ligne, le Groupe circulation continuera de se réunir mensuellement pour réfléchir aux solutions pour que chacun puisse y trouver son compte dans le respect des lois et du sens commun. •

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

AMBULANCES

Fort de 20 collaboratrices et collaborateurs et d'un médecin responsable mandaté, le service des ambulances du Val-de-Travers assure les soins préhospitaliers et les transports de patients dans notre région mais également sur l'ensemble du territoire neuchâtelois. Engagés par la Centrale 144, les équipages ambulanciers sont intervenus 1700 fois en 2021 pour des interventions primaires (prise en charge préhospitalière d'un patient sur le lieu même de l'événement) et secondaires (transfert d'un patient d'un établissement de soins à un autre). Depuis 2019, notre service, localisé à Couvet, collabore étroitement avec la société Ambulances Roland Sàrl basée à Malvilliers; un projet de « fusion » est d'ailleurs en cours et sera examiné par les Conseils généraux de Val-de-Ruz et de notre commune dans quelques jours. •



DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO: JEAN-LUC CLÉMENCE, LAURENT BOLLIGER, FRÉDÉRIC GRAND, MÉLANIE LACOURT, AURÉLIE MESSERLI (AVEC LA MAS-COTTE), JORDAN CHARPILLOZ, FABIAN MAIRE, GILLES MAIRE, ANGELA SCHORPP, BASTIEN DESSIBOURG, ANDY WILLENER, SARAH STEUDLER, JULIEN SZOSTAK, JULIEN GEISER, ROMAIN VAILLANCOURT, GAÉTAN CANU, SACHA CASTELLANI. MANQUENT: DR WALTER HANHART, ERIC GIANNITRAPANI, EVE PIGUET ET MELINA BRANDT.



ANNONCES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE

À l'occasion de la fête de l'Abbaye de Fleurier, des restrictions provisoires de la circulation sont prises, à savoir:

du lundi 20 juin dès 17h au mardi 28 juin à 17h

La circulation est interdite à tous les véhicules «excepté riverains et station-service des Lerreux» dans les deux sens de la rue de la Place d'Armes, depuis le passage à niveau (PN) jusqu'à l'intersection de la rue du Patinage.

du jeudi 23 juin dès 17h au mardi 28 juin à 17h

La circulation est interdite à tous les véhicules «excepté riverains» dans les deux sens de la rue de la Place d'Armes, depuis le giratoire de la «Place d'Armes» jusqu'au passage à niveau;

La circulation est interdite à tous les véhicules «excepté riverains» de la rue du Pré;

Le stationnement est interdit, des deux côtés, le samedi 25 juin dès 12h jusqu'à la fin du cortège, sur les rues suivantes: Av. Daniel-Jeanrichard, Av. de la Gare, Grand'Rue, rue du Collège, rue de l'École d'Horlogerie, rue du Grenier, rue de la Promenade, rue du Jet-d'Eau et rue du Progrès.

Dans le cadre du cortège, la circulation sera perturbée le samedi 25 juin dès 14h30 jusqu'à la fin du défilé sur les rues suivantes: Av. Daniel-Jeanrichard, rue de l'École d'Horlogerie, rue de la Promenade, rue du Progrès, Place du Marché, Av. de la Gare, rue du Jet-d'Eau, rue du Grenier et Grand-Rue.

Les véhicules stationnés sur les rues de la Promenade, du Collège et le long du hangar du service de défense incendie et de secours, gênant la circulation et le cheminement des services de secours ou le bon déroulement de la manifestation, seront enlevés et mis en fourrière aux frais des contrevenants.

Les personnes se rendant à la manifestation sont priées de stationner selon les indications du service d'ordre.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêté de circulation sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

INFORMATIONS PRATIQUES

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le vendredi 24 juin 2022, à 19h, à la salle Fleurisia à Fleurier, avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Nomination d'un membre à la Commission des règlements en remplacement de M. Jean-Michel Rossetti
4. Examen et approbation des comptes annuels 2021
5. Rapports de gestion 2021 (rapports d'information)
6. Octroi d'un échelon salarial au personnel communal au 1^{er} juillet 2022

7. Classement du postulat interpartis pour l'élaboration d'une feuille de route pour retrouver un équilibre budgétaire
8. Procédure de suppression de poste au sein de l'administration communale
9. Constitution de l'entité « Ambulances des Vallées neuchâteloises »
10. Communications du Conseil communal
11. Interpellations et questions
12. Nomination du Bureau du Conseil général

L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site: www.vdt.ch

Les séances sont publiques: venez nombreux.



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Boveresse – La Verpillière 15
Couvet – Rue des Moulins 16
Couvet – Rue de l'Hôpital 23
Couvet – Rue Emer-de-Vattel 2

DATES LIMITE OPPOSITION

4 juillet 2022
4 juillet 2022
4 juillet 2022
4 juillet 2022



À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



Projecteur sur l'immigration italienne Suite de la page 1

Une histoire personnelle et des ressentiments qu'il a longtemps refoulés et enfouis, et dont il a fait part au public avec sincérité. Après ces intimes et émouvantes confessions, Massimo Lorenzi a tenu à délivrer un message à l'attention du jeune public de cette conférence. Celui que la différence est propre à l'humain et que l'on peut être désemparé face à cette altérité. « *Nous sommes tous, à un moment ou un autre, l'étranger de quelqu'un* », a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il fallait faire l'effort d'aller vers l'autre, car « *cela va vous enrichir et vous transformer* ». En guise de conclusion, Marc Perrenoud a tenu à souligner que la richesse de la Suisse ne « *se serait jamais faite* » sans l'immigration qu'elle soit italienne ou autre.

Des mémoires de vie à conserver

gissent à chaque lecture de feuillets. Des témoignages sont également souvent à cheval entre la Suisse et la botte où très souvent la famille demeure et soulignent aussi un certain racisme latent alors que les initiatives Schwarzenbach sont en cours. « *Certes, elles ont existé, mais il faut se souvenir qu'elles ont été rejetées* », souligne Micheline Negri, enseignante de français, d'allemand et d'histoire, d'origine italienne du côté paternel et qui s'est prêtée « au jeu » pour être l'exemple de cet exercice d'interview avec sa collègue. Après sa découverte du travail réalisé par les élèves, elle relève l'important travail de mémoire effectué. « *Ce sont des témoignages vivants, des parcours de vie qui sont recueillis et qu'il faut préserver* », souligne-t-elle, en connaissance de cause. Des témoignages parfois peu aisés à récolter tant le ressenti des générations proches est



Affiche de l'exposition à l'entrée de la bibliothèque.

Comme écrit précédemment, cette conférence sur l'immigration italienne fait écho aux travaux des douze élèves de 11FR, option italien de l'École J.-J. Rousseau qui ont entrepris des recherches et recueilli les témoignages des personnes ayant vécu cette immigration au Val-de-Travers. Leur enseignante, Margherita Giovenco explique que cette démarche a pour point de départ la visite, dans le cadre scolaire, d'une exposition sur cette thématique à Lausanne. À la suite de celle-ci, elle questionne ses élèves sur leur connaissance de cette phase de l'immigration à la manière de « pourquoi avons-nous des pizzerias au Val-de-Travers » ou interpelle ceux d'ascendance transalpine sur le récit de leurs origines et suscite un intérêt. Ainsi, chaque élève est parti en quête de témoignages et à la recherche de sources. Le travail n'a pas toujours été aisé et encore moins la pratique de l'interview. « *Cela ne s'improvise pas* », reconnaît Margherita Giovenco. Pour autant le résultat est d'une surprenante authenticité.

Au travers de cahiers, les élèves y relatent les vies d'immigrés ou d'enfants d'immigrés. Les préjugés, les attentes, les contradictions, les difficultés de l'intégration sur-

encore puissant. Des pères ou des grands-pères ou des mères ou des grands-mères ont parfois rechigné à parler et à s'expliquer ouvertement. En discutant avec Margherita Giovenco, elle-même issue de cette immigration, on perçoit que celle-ci n'est jamais simple et que derrière se cachent certains non-dits et quelques fois des souffrances du quotidien, comme cette témoin qui avoue n'avoir été appelée à l'école qu'Annette, alors que son véritable nom est Ana Maria.

À sa manière, l'exposition des élèves d'italien permet d'exprimer cela, tant par ces divers témoignages, l'affichage des différents permis en vigueur, A, B, C, F ou celui, sous forme de bulles de BD suspendues, des insultes traditionnelles liées aux Italiens : « bec à maïs », « rital », « ils ne mangent que des pâtes ou de la pizza » ou des lettres de saisonniers fictives composées par les élèves, d'une étonnante réalité. Cette petite exposition, mise en place grâce à la collaboration d'Audrey Huguenin, bibliothécaire, et Michel Borland, concierge, n'est malheureusement pas accessible au public mais sera en place jusqu'au 1^{er} juillet pour les élèves et le personnel du collège.

Gabriel Risold

4^e biennale d'art contemporain

Un projet artistique engagé pour la mise en valeur du territoire

Art en chapelles, association ressource pour les arts plastiques sur le territoire du Haut-Doubs forestier, agit comme vecteur de développement du territoire où elle est implantée depuis 9 ans. Cette manifestation estivale d'envergure est issue de la volonté collective de valoriser le patrimoine architectural régional en le faisant dialoguer avec le travail d'artistes contemporains. Cette biennale invite 12 artistes tous les 2 ans, dans des chapelles ou églises sur le territoire du Haut-Doubs forestier.

Cette année, 14 sites religieux sont investis par des artistes dont 4 églises avec des installations pérennes. Avec 16'000 entrées enregistrées chaque année, la manifestation estivale d'art en Chapelles est aujourd'hui reconnue comme un événement touristique et médiatique majeur en région Franche-Comté. La renommée de cet événement s'est établie grâce à une solide programmation ainsi qu'à la qualité des propositions formulées par les artistes.

Si des confrontations existent de plus en plus entre les artistes vivants et les œuvres du passé (expositions au musée du Louvre ou à celui d'Orsay, par exemple), les espaces dans lesquels ces artistes sont présentés restent muséaux. Bien sûr, de nombreux édifices font l'objet d'expositions, mais il s'agit la plupart du temps de lieux désaffectés, ce qui n'est pas le cas d'art en Chapelles qui propose une rencontre entre le patrimoine et l'art contemporain en invitant des artistes à produire des œuvres spécifiques pour ces édifices qui restent consacrés.

Les artistes invités s'inscrivent dans un cadre multiple où le paysage, l'architecture, les éléments mobiliers, l'histoire des lieux, le caractère sacré de ceux-ci... peuvent influencer sur leurs pratiques. La programmation favorise le dialogue entre les médiums, les générations, les esthétiques en une vue en coupe de ce que serait la contemporanéité dans toute sa diversité.



Le circuit balisé guidera le public sur les routes du Haut-Doubs forestier à la découverte des chapelles et des églises où des créations uniques n'attendent plus qu'eux pour se dévoiler (en semaine : 2 circuits de 14 h à 19 h / 1 jour sur 2 et le dimanche : circuit entier de 10 h à 18 h). Un guide accueillera le public dans chaque site pour l'accompagner dans sa visite.

Un Vallonnien à la biennale

Laurent Guenat est né à Bienne en 1954 et est originaire du Noirmont. Il vit à Sainte-Croix et travaille aux Verrières et à Sainte-Croix.

Il quitte son emploi en 1988 pour se consacrer à la recherche artistique. Il pratique la peinture, le plus souvent en grand format, et l'écriture. Il crée des livres d'artiste uniques à partir de cartons d'embal-

lages qu'il relie, et qu'il considère comme ses laboratoires. Il a aussi pratiqué la poésie sonore en compagnie d'un contrebassiste et publié deux CD. Laurent Guenat a exposé en France, au Caire et en Suisse.

« *Chez Laurent Guenat, l'acte de peindre tient de l'engagement. Il met en forme un regard critique posé sur ce qui entrave l'homme dans l'expression de son énergie primitive. Le travail de l'artiste témoigne des bouleversements de la vie dans cette lutte perpétuelle pour s'extraire des enfermements qui aliènent. Le spectateur est ainsi entraîné dans un processus de questionnements* », reconnaît Géraldine Veyrat, historienne d'art.

Art en Chapelles 2022, 4^e biennale, à voir du 25 juin au 21 août. Plus d'informations sur le site internet www.artenchapelles.com.

Comm.

La Brévine a accueilli les vététistes pour la 3^e étape de la RaiffeisenTrans

C'est sous une chaleur plus qu'estivale que les vététistes se sont rendus, hier mercredi, à La Brévine, pour la 3^e étape de la RaiffeisenTrans.

La 4^e étape se déroulera à Derrière-Pertuis, mercredi prochain.

Classement général

Jeunesse dames (4 classées) : 1. Elina Benoit, Boveresse, 2 h 34. **Elite hommes (28) :** 1. Julien Vuillomenet, Savagnier, 2 h 06 – 20. Florian Beuchat, Saint-Sulpice, 2 h 43 – 23. Jordan Python, Les Bayards, 2 h 52 – 25. Hugo Alonso, Couvet, 2 h 56. **Master 1 hommes (28) :** 1. Nicolas Luthi, Saint-Blaise, 2 h 05 – 4. Camille Rossetti, Travers, 2 h 16 – 11. Valentin Muriset, Couvet, 2 h 29 – 12. Loïc Cand, Boveresse, 2 h 33 – 23. Ludovic Jacot, Noiraigue, 3 h 03. **Master 2**

hommes (31) : 1. Philippe Legros, Le Crêt-du-Loche, 2 h 12 – 24. Stéphane Vuille, La Côte-aux-Fées, 3 h 16. **Vétérans 1 hommes (28) :** 1. Christian Waelti, La Neuveville, 2 h 27 – 11. Sébastien Python, Boveresse, 2 h 58 – 23. José Reis, Buttes, 3 h 29.

Garçons Soft (13 classés) : 1. Matteo Rumbeli, L'Auberson, 38'31 – 7. Justin Hainard, Buttes, 42'22 –

12. Nolan Blanchet, Fleurier, 1 h 00.

Par équipes (12 classés) : 1. Team Prof Raiffeisen, 6 h 22 – 3. Passion Vélo (Martin Sandoz, Neuchâtel, Cédric Leplattienier, Orbe, Camille Rossetti, Travers), 6 h 38 – 6. Dames team Prof Raiffeisen (Elina Benoit, Boveresse, Noémie et Natacha Gret, Orges, Dounia Challandes, Saint-Blaise), 7 h 52.



Hommage à Jean-Claude Chabloz Le monde des fanfaristes perd l'un des siens !

Le Val-de-Travers est triste. Il perd un de ses enfants de Fleurier. Soudainement, sans crier gare, Jean-Claude Chabloz s'en est allé. Immédiatement, le Vallon a sonné trompettes et battu tambours, sans résonner musettes. Avec le départ de Jean-Claude, c'est tout un pan de la vie des harmonies qui s'en va.



« Bourru ! » ... Ses amis commencent ainsi le long inventaire des qualités de Jean-Claude, ajoutant immédiatement : « Un sacré bon type, gentil, toujours prêt à aider les autres. Mais il ne disait jamais grand-chose ! ». Nul doute qu'il préférerait s'exprimer avec sa trompette. Son instrument de prédilection. Ses amis fanfaristes, Philippe Hirschi et Alain Cherbuin, racontent le parcours extraordinaire de Jean-Claude et la trace qu'il laissera dans le monde des harmonies du Val-de-Travers : « Jean-Claude avait appris la trompette à L'Espérance de Fleurier, puis il avait joué la basse à L'Ouvrière, dans ce même village, il y avait été élu président. À la fusion des deux sociétés, en 1990, il avait également été président de L'Union Instrumentale, tout en demeurant un musicien accompli. En 2011, il est nommé jubilaire fédéral de l'Association Suisse des musiques pour 35 ans de musique, puis, quelques années plus tard, nommé membre d'honneur. Responsable de la section vétérans, il siège alors au comité cantonal puis devient président de la Fédération des musiques du Val-de-Travers. Un parcours musical d'une richesse particulière puisqu'il jouait également dans les sociétés de musique de La Chaux, de Sainte-Croix, de L'Auberson, et n'hésitait jamais à venir renforcer les fanfares amies du Val-de-Travers. Il a également consolidé les liens étroits qui unissaient l'Union Instrumentale et l'Harmonie municipale de Champagnole en France

voisine. Sans oublier son entourage puisque, par sa motivation communicatrice, il a su transmettre sa passion à Francine, Christophe, Tina, Lorène et Lucien. Très fier de son petit-fils qui venait de commencer dans sa fanfare de cœur, L'Union Instrumentale de Fleurier. ».

Un autre de ses fidèles amis, Laurent Lecoultre, avec lequel il partageait encore « son fameux Ricard » il y a quelques jours, ne tarit pas d'éloges au sujet de Jean-Claude : « Un type extraordinaire avec lequel nous partagions un bon repas à quinzaine ! J'ai eu la chance de travailler avec lui depuis 1987, date de son entrée aux travaux publics de Fleurier, puis au service de la Commune de Val-de-Travers ! Féru de lecture et de mots croisés, il faisait bon passer du temps avec lui ! Il n'aura hélas pas profité de sa retraite bien méritée ! ».

Nous ne croiserons plus Jean-Claude, dans ce Fleurier qu'il adorait parcourir, lui qui ne manquait jamais de lever le bras pour nous dire bonjour et échanger quelques mots : « La santé, que demander de plus ! », nous disait-il souvent.

À son épouse, à ses enfants et ses petits-enfants, notre sincère sympathie.

Claude-Alain Kleiner

Suite du carnet de la semaine, et Services religieux voir en page 8



La Société philanthropique suisse Union, Cercle du Val-de-Travers

a la profonde tristesse de faire part du décès de son ami

Jean-Claude Chabloz

membre de la société depuis 1988

Elle gardera un souvenir lumineux de cet Ami fidèle et dévoué.



SEPTIÈME CHAPITRE

suite du 02.06.2022

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule

Il rentrait peu la semaine, la maison de la Prise était vide. Il préférait s'établir provisoirement dans des cabanes de fortune avec ses hommes. Si la plus grande partie des travaux s'effectuait à Couvet, il était souvent requis pour les abattages préparatoires nécessaires au passage des lignes électriques dans haut du canton jusqu'à Valangin. Le terrain souvent pentu rendait le travail pénible et dangereux. On renonçait à s'y aventurer avec les chevaux de débardage. L'entreprise dépassait parfois la trentaine d'hommes dont il fallait tout gérer, des habits à la nourriture, de la hache aux problèmes administratifs, des conflits jusqu'au renvoi parfois.

Quand les hirondelles se réunissaient pour leur retour vers le sud, ça devenait de plus dur en plus dur de manœuvrer les gars. Comme les oiseaux migrateurs, le jour baissant, l'envie de retourner a casa s'amplifiait. Les moins solides des hommes étaient affectés à la confection des fagots pour l'hiver et des piquets pour barrer les champs.

Comme il avait confié Victor et Jean à l'Institut, Bartolomeo fut confiant et rassuré. En raison du décès de Suzanne, il décida de reprendre ces interminables voyages à pied vers l'Italie. Déterminé, il rentrerait et repasserait la frontière avec l'équipe.

Confirmé par les nombreuses lettres qu'il reçut et qui attestaient du bon déroulement du placement, Bartolomeo fut optimiste :

On s'occupe bien d'eux...

L'argent ne manquait pas, les dépenses pour les petits étaient une charge importante et essentielle, mais il pouvait voir venir.

Jean, enfant sensible et très émotif supporta de plus en plus mal cet éloignement, mais comme il s'était promis de ne pas peiner son père, il n'adressa jamais un seul reproche et ne se plaignit jamais...

Victor, dès que l'occasion se présentait, cumula les bêtises.

Avis mortuaires

Fleurier

Son épouse :
Francine Chabloz-Longchamp,
Ses fils :
Stéphane et Martine Chabloz
Christophe et Sylviane Chabloz,
Ses petits-enfants :
Lucien, Méline, Maxime, Loïc et Léane,
Son frère :
Patrick Chabloz, ses enfants Pádraig, Aymeric, Gwenegan et leur maman Dominique,
Sa belle-maman :
Marguerite Longchamp-Pollien,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Claude CHABLOZ

enlevé subitement à leur tendre affection, le 10 juin 2022, des suites d'un malaise cardiaque, à l'âge de 65 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Fleurier, le lundi 13 juin, suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille :
Francine Chabloz
Rue de Buttes 8
2114 Fleurier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



L'entreprise Bezençon Boissons a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Claude CHABLOZ

papa de Stéphane, collègue et ami.

Elle transmet à sa famille toute sa sympathie.



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluwin.ch

Un enfant dissipé comme lui, étranger de surcroît, devint rapidement une stupide sale bête de fils de piaf. Il fut renvoyé de l'orphelinat au printemps juste après que son père fut de retour...

Quelques semaines plus tard, suivit son petit frère Jean très amaigri, pour lequel la Direction de l'établissement fribourgeois ne comprenait pas :

... Mais au vu de circonstances peu claires, il serait mieux en effet que votre fils Jean quitte l'Institut ...

Bartolomeo réagit avec fermeté à l'égard de Victor qui tournait mal ! A son grand désarroi, il se révéla incapable de le ramener à la raison... Il l'envoya en Suisse allemande voir ailleurs.

Jean commença l'école primaire à Couvet en logeant chez la tante Adèle parfois et chez la cousine Berthe souvent... *À suivre*



Les musiciens de l'Union Instrumentale de Fleurier ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Claude CHABLOZ

ancien président et membre d'honneur de la société, et grand-papa de Lucien musicien de la société.

Ils garderont de Jean-Claude le meilleur des souvenirs.

Ils adressent à sa famille toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.



Les membres de la Fédération des Musiques ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Claude CHABLOZ

ancien président de la Fédération.

Ils adressent à sa famille toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.



Sans mors, sans éperon, sans bride, je pars à cheval pour un ciel féérique et divin. Je fuirai sans repos ni trêve, vers le paradis de mes rêves.

Son frère et sa belle-sœur :
Jean et Béatrice Franck, à Couvet;

Ses neveux et nièces :
Laure et Felix Franck-Ullmann et leur fils Nils, à La Ferrière;

Pascal et Sybille Franck-Passera et leur fille Saskya, à Fleurier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Claude CHRISTEN née Franck

enlevée à leur tendre affection, le 13 juin 2022, dans sa 71^e année.

Un moment de recueillement aura lieu dans l'intimité de la famille et de ses proches.

Adresse de la famille :
Jean et Béatrice Franck
Parc 1
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



a la tristesse de faire part du décès de

Madame Claude CHRISTEN née Franck

ancienne rédactrice du magazine régional La Fée Vagabonde.

Mauler
MAISON FONDÉE EN 1829

Nous recherchons pour compléter notre équipe d'accueil pour les visites guidées du Prieuré St-Pierre à Môtiers

un(e) guide
(salaire horaire, travail irrégulier, souvent le samedi)

pour présenter notre maison, faire visiter les caves du Prieuré et promouvoir nos vins Mousseux

Conditions requises :

- Parfaitement bilingue (allemand-français)
- Intérêt manifeste pour le domaine du vin
- Contact agréable, orienté(e) vers la clientèle
- Bonne présentation
- La maîtrise de l'anglais serait un atout supplémentaire

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Mme Marie Hert: tél. 032 862 03 03

Les offres de services écrites sont à adresser à:
Mauler & Cie SA
Le Prieuré St-Pierre
2112 Môtiers

Et c'est reparti...
Vide-maison à Saint-Sulpice
Samedi 18 juin de 10 h à 15 h
Quartier de la Place 6
Articles de sport, jouets, meubles...
Tél: 079 586 66 92

BEETHOVEN



VÉRONIQUE GOBET
PIANO

DIMANCHE 26 JUIN | 17H
CHAPELLE AUX CONCERTS
COUVET

Prix: adultes / AVS: Fr. 30.-
enfants / étudiants: Fr. 15.-
RESERVATIONS: VERONIQUEGOBET.CH / 079 298 88 19

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

LES FOLIES FERRIÈRES JEU 16 - 20H00 | DIM 19 - 17H00
CONFÉRENCE
SYLVIE JACCARD, ARTISTE VERRIÈRE VEN 17 - 20H30

JURASSIC WORLD : LE MONDE D'APRÈS SAM 18 - 20H30 | DIM 19 - 20H30

DU 23 JUIN AU 03 JUILLET, FERMETURE ESTIVALE
PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH

Entrée Gratuite

SAMEDI 18 JUIN 2022

ABBAYE DE MÔTIERS

MUSIC BY **KURIOS** **RINO**

GRILLADES, BOISSONS ET GLACES
TOUTE LA JOURNÉE
CORTÈGE A 18H00
BAR A ABSINTHE ET COCKTAIL LE SOIR

ANNÉE 80 - 90 - 2000 - HOUSE ET BIEN PLUS
20H00 - 04H00 GRANDE RUE 27, 2112 MÔTIERS

Sannabus

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Côtelettes de porc
Fr. 13.-/kg
du jeudi 16 au mercredi 22 juin inclus
le goût du vrai

CAMPING DE FLEURIER

L'heure de profiter des terrasses est arrivée !

Venez déguster notre carte estivale **le midi ou le soir 7/7** ainsi que tous les jeudis midi nous vous proposons un menu !

Notre équipe se réjouit de vous rencontrer !

À bientôt ! Romane et son équipe
au Camping de Fleurier
tél. 032 861 42 62 ou 078 405 43 65

solstice d'été
21.06.2022 11h13



Constellations familiales
outil thérapeutique

Peut être travaillé :

- la famille d'origine / actuelle, l'adoption
- le couple, la solitude, la sexualité, les abus et l'inceste
- la naissance, l'avortement, les fausses couches
- les maladies physiques ou psychiques, la mort
- la dépression, le burn-out, les angoisses ou l'anxiété
- les émotions, l'estime de soi, l'amour
- la relation à l'alimentation, le poids, les addictions
- les enfants hyperactifs, les problèmes scolaires, l'énurésie
- l'argent, le travail
- etc...

En individuel / en groupe 1x par mois au VDT
Infos & RDV:
Simon-Pierre Verrey, +41 (0)77 459 21 06

BARAK

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Mardi 28 juin 2022 - 18h30
Centre BARAK, Collège 9, 2114 Fleurier

L'association Barak se fait un plaisir de vous inviter avec l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue / appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 juin 2021**
3. Rapport d'activité 2021**
a) Présidente
b) Animateurs
4. Présentation des comptes 2021
a) Comptes**
b) Rapport de vérification
c) Adoption et décharges
5. Comité (démissions/admissions)
6. Divers

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité jusqu'au 24 juin 2022.

** Sur demande, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'association Barak, Collège 9, 2114 Fleurier ou par e-mail à l'adresse association@barak.ch

L'association Barak remercie tous les généreux donateurs. Votre aide va ainsi nous permettre de poursuivre et consolider l'existence du centre pour les jeunes du Val-de-Travers.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.
Le comité

Hôtel de la Poste




LA CÔTE-AUX-FÉES
Tél. 032 865 10 94
Menu du dimanche Fr. 48.-
Plat du jour ou pâtes du jour Fr. 18.-

Voilà l'été!
Chaque samedis midi
Filets de perche Fr. 24.-
Tartare, roastbeef, tomates mozzarella...

Horaire: ouvert 7/7 de 9h à 14h
Vendredi et samedi en soirée 18h-22h

Pour toutes vos manif...



Le Courrier Val-de-Travers HEBDO se tient toujours à vos côtés.

Abbaye de Fleurier **ET QUE ! BRILLE !**

25, 26 et 27 juin 2022

Cahier spécial jeudi prochain 23 juin
Pensez à vos annonces





ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives

Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét

oticon

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Services ambulanciers

Changement en vue pour les vallées neuchâteloises

Vendredi dernier, les communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers présentaient à la presse leur projet des Ambulances des Vallées neuchâteloises, soit le regroupement en une seule entité des deux communes, du service des ambulances de Val-de-Travers et des Ambulances Roland. Une opération qui devrait se concrétiser pour le début de l'année 2023 et donner naissance au plus grand service d'ambulances du canton. Toutefois, le projet demeure soumis aux votes des législatifs, qui auront lieu fin juin.

Fin d'une belle aventure pour les Mascarons



La belle aventure d'Un air de famille s'est achevée en apothéose samedi dernier, devant une salle comble et enthousiaste. Depuis le 13 mai, ce spectacle aura été joué à treize reprises, devant plus de mille spectateurs. Il y a rencontré un accueil critique et populaire qui ravit toute l'équipe à l'origine de cette production. La 109^e, déjà, de l'histoire des Mascarons.

La saison du 50^e se poursuivra le 27 août avec une soirée de concerts rock. Quant à la prochaine création théâtrale, elle sera menée par Thérèse Roy, qui met en scène Tous mes rêves partent de gare d'Austerlitz, de Mohamed Kacimi. Une pièce forte, touchante et pleine d'humanité, qui se déroule le soir de Noël dans une prison pour femmes.



Un nouveau paysage cantonal des services ambulanciers se profile. Les communes de Val-de-Travers et de Val-de-Ruz ont présenté leur projet d'acquiescer conjointement les Ambulances Roland afin de créer, avec le service des ambulances du Val-de-Travers, une nouvelle entité, les Ambulances des Vallées neuchâteloises. L'opération est encore conditionnée aux votes des conseils généraux des deux communes qui auront lieu fin juin, mais deux approbations aboutiraient à la constitution du plus grand service d'ambulances du canton.

Benoît Simon-Vermot, ce rachat en commun avec Val-de-Ruz permettra de préserver le système de collaboration mis en place en 2019 et renforcera ce service indispensable.

Le timing de ce projet de rachat des Ambulances Roland découle de l'opportunité d'acheter les parts sociales aux trois associés de la société. En effet, son actionnaire principal souhaite, après 35 ans dans ce secteur, se départir de ses parts à condition d'une solution « pérenne pour tout le monde » et d'un projet ambitieux. Ainsi, depuis 2020, les deux communes et l'entreprise ont mené des réflexions pour aboutir au projet des Ambulances des Vallées neuchâteloises. L'opération est devisée à 1'150'000 francs pour le rachat des parts sociales, soit 575'000 francs par commune. Après l'achat, Val-de-Ruz et Val-de-Travers seront propriétaires à 50% chacune du capital social et financeront un fond de roulement de la société de 800'000 francs, à parts égales. Enfin, le patrimoine du service des ambulances du Val-de-Travers sera vendu à la nouvelle société qui conservera son statut de Sàrl.

Conseiller communal de Val-de-Ruz, en charge notamment de la santé et de la sécurité, François Cuhe a rappelé que depuis 2019 un rapprochement s'était opéré entre le service des ambulances du Val-de-Travers et l'entreprise Ambulances Roland qui est mandatée par la commune de Val-de-Ruz pour ses services ambulanciers. Les deux compagnies œuvrent ensemble sur le plan opérationnel depuis cette date et un cheminement vers toujours plus de collaboration est entrepris. « Tous les éléments pour un mariage sont au rendez-vous », a imaginé François Cuhe. Son homologue à Val-de-Travers, Benoît Simon-Vermot, a réitéré cet historique en ajoutant que les deux sociétés d'ambulances s'étaient « pas à pas » rapprochées et que depuis 2019 le chemin de la fusion avait été pris. « Ce projet est la dernière touche de vernis de ce processus », a-t-il expliqué en soulignant la force de l'idée d'une entité solide qui « tirera partie des synergies préexistantes ».

Opportunité de rachat

Depuis 2015, quatre services d'ambulances existent dans le canton de Neuchâtel, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Couvet et à Val-de-Ruz et sont sous la responsabilité des communes. Hors, le cas de Val-de-Ruz fait figure de cas particulier, la commune ne possédant pas d'ambulances mais ayant un mandat de prestation avec les Ambulances Roland.

L'acquisition de l'entreprise, située à Malvilliers, permettra à la commune de mettre fin à cette « exception communale ». « Val-de-Ruz est extrêmement satisfait du parcours avec les Ambulances Roland », a tenu à préciser François Cuhe. Le conseiller communal de Val-de-Ruz est persuadé que la future entité offrira une « assise supplémentaire » et un outil « agile » pour la commune dans un domaine en constante évolution. Pour

« Retour en arrière » difficile

Le projet commun de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers doit encore être examiné par les législatifs des deux communes. En cas de double acceptation, la nouvelle entité verra le jour le 1^{er} janvier 2023. L'ensemble des employés des deux services sera conservé et la nouvelle société comptera une soixantaine d'employés pour 43 équivalents plein-temps, actifs sur deux bases de départ, Couvet et Malvilliers, et sera dirigée par trois codirecteurs avec une direction stratégique à charge des communes.

Et si un des deux conseils généraux devait rejeter le projet ? François Cuhe et Benoît Simon-Vermot reconnaissent « n'avoir pas de plan B », mais se veulent optimistes. « Un retour en arrière serait difficile et constituerait une perte de trois ans de collaboration », avoue Benoît Simon-Vermot, en soulignant que les collaborateurs se sont aussi ralliés au projet. Le président de Val-de-Travers estime que le statu quo est envisageable, mais que cette situation « n'est pas idéale sur le long terme ». Y aura-t-il du nouveau dans le paysage des services ambulanciers neuchâtelois ? Réponse le 20 juin prochain à Val-de-Ruz et le 24 juin à Val-de-Travers.

Gabriel Risold

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

NP Multiservices - Nicolas Parmigiani, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

NeuchEole SA en liquidation, à Val-de-Travers. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Nobles 20 Sàrl en liquidation, à Val-de-Travers. Par ordonnance du 17.02.2022, le tribunal a prononcé la clôture, faute d'actif, de la liquidation de la société.

Stähli Produits Fermiers SA, à Val-de-Travers. La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers en date du 21.02.2022. Par conséquent sa raison sociale devient : Stähli Produits Fermiers SA en liquidation.

Allpek Sàrl (Allpek GmbH) (Allpek Sagl) (Allpek Ltd liab Co), à Val-de-Travers, Couvet, rue du Bourgeau 1, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 09.03.2022. But : réalisation de travaux d'entretiens intérieurs et extérieurs en tous genres en lien avec le bâtiment y compris les interventions sur les systèmes de

fermetures, le service de déneigement ainsi que l'achat et vente de biens immobiliers, à l'exception de toute action prohibée par la LFAIE ; la société est également active dans la location d'outillage ; la société propose un service artisanal de remise en état et restauration d'antiquités et pièces anciennes. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé : Currît Fabien Willy, de Concise, à Val-de-Travers, avec 20 parts sociales de CHF 1'000, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 09.03.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

L.B.G. S.A., à Val-de-Travers. Freitag Pierre-Philippe n'est plus membre et secrétaire du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Administration : Girod Sébastien, maintenant domicilié à Val-de-Ruz, président, et Girod Cédric, maintenant domicilié à Tévenon, vice-président, lesquels continuent de signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction.

Papeterie Diana S.A., à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Fleurier, rue de la Sagne 3, 2114 Fleurier.

MTE Motors and Tools Engineering S.A., à Val-de-Travers. Lutz Karl-Heinz, d'Allemagne, à Kreuzwertheim, D, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle.

La nature, tous l'aiment mais peu la chérissent

Les beaux jours sont là depuis un moment. Au Vallon, comme dans le reste de la Suisse, les randonnées, les virées à VTT et autres sorties en nature sont en plein boom. Avec tous ces amoureux de la nature, il devait donc y avoir foule samedi matin à la journée de nettoyage organisée sur les bords de route de la Côte Rosière. Eh non ! Seuls une dizaine de participants ont daigné se parer de gants et de sacs-poubelles pour refaire une beauté temporaire à cette nature joyeusement souillée tout au long de l'année. L'opération, organisée par le Mouvement citoyens neuchâtelois, a malgré tout été une belle réussite avec 200 kilos de déchets ramassés dont des pneus et une batterie de voiture.



Parmi les mauvaises surprises retrouvées, ces pneus de voitures usagés.

Cédric Huguenin (Mouvement citoyens neuchâtelois) pouvait compter sur le soutien du service des ponts et chaussées du canton de Neuchâtel pour mener à bien son opération de nettoyage le long de la route cantonale RC 171 (autrement dit, la route de la Côte Rosière). Chaque année, les cantonniers du canton s'activent durant plus de 3500 heures pour le ramassage des déchets jetés le long des 385 kilomètres de routes sous leur responsabilité. Cette action

citoyenne, organisée sur le territoire du Val-de-Travers, sonnait comme une prise de conscience d'une partie de la population. En fin de compte, les attentes ont été quelque peu déçues. « Je m'attendais à avoir plus de renforts même si c'était une première édition. Je sais bien qu'il a fait beau durant tout le week-end et qu'il y a beaucoup d'événements actuellement, mais quand même... ». Cédric Huguenin allait encore plus loin dans la réflexion. « La plupart des médias régionaux n'ont pas joué le jeu non plus et c'est décevant. Mais nous ne sommes qu'un mouvement citoyen, sans but financier ni politique, que voulez-vous ? »

Un cadre de vélo « perdu » dans les bois

Sur place, tout était prêt samedi matin dès 8 heures. « J'étais là pour accueillir tous ceux qui souhaitaient me donner un coup de main, autour d'un café. La route avait été fermée

à la circulation pour nous permettre de nettoyer en toute sécurité. Vers 8 h 15, nous avons commencé à remonter la pente en nettoyant les bords de route et jusqu'à une quinzaine de mètres au cœur de la forêt. » Pourquoi si loin ? Tout simplement



Malgré ses efforts pour coller au décor naturel, cette batterie de voiture n'a rien à faire au cœur de la nature bien sûr.

pour avoir accès à des plus gros déchets, balancés en contrebas. « Nous avons trouvé quelques surprises telles que des pneus de voitures, une batterie d'auto, un cadre de vélo et des sacs de poubelles (un



Une dizaine de volontaires se sont retrouvés samedi matin pour embellir la Côte Rosière.

littering qui s'est développé avec l'arrivée de la taxe au sac sur une partie des terres cantonales). Pour le reste, on a récupéré beaucoup d'emballages en plastique, des canettes en alu et des bouteilles en verre. »

200 kilos accumulés en deux mois seulement

En trois heures, la dizaine de volontaires – appuyés par quatre employés des ponts et chaussées – ont récolté 200 kilos de débris. « Je ne pensais pas qu'il y aurait autant de souillures dans la forêt. Et encore, on est resté dans un petit périmètre. En plus, la voirie avait déjà procédé à un nettoyage de printemps à la fin de l'hiver sur ce secteur. »

Les 200 kilos de déchets se sont donc accumulés en l'espace de deux mois seulement. « Ça montre que c'est une vraie question et que ce type d'action est utile, même à petite échelle. Ça sert autant à l'environnement qu'à la prise de conscience de l'ampleur du phénomène. Pour toutes ces raisons, nous allons probablement continuer cet effort dans le futur. Il est fort probable qu'une nouvelle journée de nettoyage soit mise en route d'ici à la fin de l'année. » Au moins, il n'y a que l'embarras du choix dans la sélection d'un nouveau lieu à ripoliner au vu du nombre de débarras naturels utilisés par une partie de la population.

Kevin Vaucher



SOCIAL

Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA)

Grand-Rue 7 - Fleurier
Tél. 032 861 35 05
Cafétéria - Pause-Café
Bureau..... 032 861 35 05
Bric-à-brac 032 860 13 38
Demande de ramassage
Rue du Sapin 4 - Fleurier
Aaap..... 032 861 35 37
Pro Infirmis..... 032 722 59 60
Ligue contre le cancer 032 721 23 25
Croix-Rouge 032 886 82 32

Addiction Neuchâtel ambulatoire - CAPTT

Dépendances avec ou sans substance (alcool, cannabis, drogues illégales, jeux...)
Ruelle du Guilleri 8 - Fleurier
Tél. 032 886 86 50

La main tendue

(20 sec. d'attente)..... Tél. 143

Croix-Bleue

Espaces rencontre
Tél. 078 697 84 15
Rue du Soleil 16 - La Chaux-de-Fonds
Rue du Verger-Rond 7A - Neuchâtel

SOS alcool

Ligne d'écoute 24h/24
Tél. 0848 805 005

Alcooliques anonymes

Région Jura-Neuchâtel
Tél. 079 843 40 43
N° info gratuit 0848 848 846

Foyer d'accueil l'Étoile

Saint-Gervais 8 - Couvet
Tél. 032 863 21 91

Al-Anon

Aide aux familles d'alcooliques, intergroupe Jura-Neuchâtel
Tél. 0848 848 8333

Secrétariat Pro Juventute

Sandra Zwahlen
Crincinière 5 - Môtiers
Tél. 079 445 75 40

Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs

Divorce ou séparation:
MCPN - CP 843 - Neuchâtel
Tél. 032 731 12 76

Centre de consultations LAVI Aide aux victimes

Tél. 032 889 66 49 ou
Tél. 032 919 66 52 - Parkinfo

ORPER

Groupe d'orientation personnelle pour les femmes
Tél. 032 857 14 00
ou tél. 032 731 47 34

AVIVO

Progrès 15 - Couvet
Tél. 032 863 14 06
beka.couvet@bluewin.ch
Permanence Neuchâtel
Rue Louis-Favre 1
Tél./fax 032 725 78 60

Guichet social régional (GSR)

Action sociale et agence communale AVS
Rue des Collèges 2 - Couvet
Tél. 032 886 44 00

Association de défense des chômeurs

Neuchâtel..... 032 725 99 89
La Chaux-de-Fonds 032 913 96 33

Entreprise industrielle et sociale

Fondation alfaset
Rue du 1^{er} Mars 11 - Couvet
Tél. 032 864 78 40
www.alfaset.ch

Association du magasin du monde

Commerce équitable et bio
Régional 5 - Fleurier
Tél. 077 453 63 65
www.mdm.ch

Panier solidaire

Distribution gratuite de nourriture aux personnes en difficultés
Tél. 079 441 29 46

Cartons du cœur

Tél. 079 310 50 20

PROCAP Chaux-de-Fonds / Vallon

Conseils en assurances sociales
Tél. 032 968 00 33
procapcdf.conseil@sunrise.ch

PARENTS-ENFANTS

Barak

Lieu de rencontre des adolescents
Collège 9 - Fleurier
www.barak.ch
Tél. 032 535 73 91

S.O.S. futures mamans

Av. D-Jeanrichard 2 - Fleurier
Tél. 032 861 38 51
Tél. 079 239 82 53

Parents-information

Écoute, renseigne, oriente. Service téléphonique anonyme et confidentiel
Tél. 032 725 56 46
www.parents-information.ch

Association mamans de jour

Fleurier 032 866 13 30

Le jardin Malin sàrl

Structure qui accueille les enfants pour les aider à faire leurs devoirs à Couvet et Fleurier
Sylvie Pluquet 079 932 90 68
foyerscolaire@gmail.com

Soutien en mathématiques

Roland Vuille, mathématicien EPFL
Rue du Verger 4 - Travers
Tél. 078 831 20 10
permamath@bluewin.ch

Crèche communale

Fleurier 032 861 44 49
Couvet préscolaire 032 886 43 26

Couvet parascolaire 032 886 43 27
Môtiers..... 032 886 43 28

Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes

Tél. 147
Permanence 24h/24, assurée par SOS enfants, Thd. Lausanne, SOS-Enfant Genève, SOS-jeunesse Sion

HOMES

FLEURIER – Les Sugits
Tél. 032 862 13 00

Valfleuri
Tél. 032 862 11 30
cvf@emscvf.ch

BUTTES – Clairval
Tél. 032 862 16 30
cvf@emscvf.ch
www.emscvf.ch

COUVET – Dubied
Tél. 032 864 01 01

LA CÔTE-AUX-FÉES Foyer du Bonheur
Tél. 032 865 11 05

Les Marronniers
Tél. 032 865 13 23

LES BAYARDS
Tél. 032 866 13 16

TOURISME

Point d'information

Place de la Gare - Noiraigue
Tél. 032 889 68 96
info.vdt@ne.ch

Musées

Musée régional du Val-de-Travers
Musée des Mascaraons
Grand-Rue 14 - Môtiers
www.mrvt.ch

Musée Rousseau
Môtiers
Renseignements : 032 725 84 74
roland.kaehr@bluewin.ch
www.associationrousseau.ch

Séchoir à absinthe
Boveresse
Tél. 032 861 35 51 - www.mrvt.ch

Mines d'asphalte
Site de La Presta - Travers
Tél. 032 864 90 64
info@gout-region.ch

Musée industriel
Présentation de l'atelier de décolletage Bourquin Travers
Tél. 032 864 90 64

Volkswrecks Museum
Musée d'épaves oldtimer
Rue des Fosseaux - Saint-Sulpice
S. Leuba tél. 079 278 09 89

Centre d'interprétation du Creux du Van à la Ferme Robert
Entrée gratuite
Tél. 032 853 19 58

Maison de l'absinthe
Tél. 032 860 10 00
www.maison-absinthe.ch

AUTRES

Centre de recyclage job eco S.A. A.R.T. Le Locle

Prise en charge possible à domicile
Tél. 032 930 09 29

SOS chats

Derrière Cheseaux 2 - Noiraigue
Tél. 032 863 22 05
www.soschats.org
soschats.et@bluewin.ch

Ecoval

Programme d'insertion professionnelle et sociale
Promenade 5 - Travers
Tél. 032 886 43 84 - ecoval.vdt@ne.ch

Bibliothèque communale

Pasquier 11 - Fleurier
Tél. 032 861 30 78

Ludothèque

Rue des Collèges 3 - Couvet
Tél. 077 490 45 41

Service de l'eau

N° d'urgence 032 886 43 78 (du lundi au jeudi, de 17 h à 7 h, ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés). En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45.

Association Le Phare

Déchetterie - Service bénévole
Gratuit - Paiement des kilos facturés
Intervention : samedi matin 5 mars, 4 juin, 3 septembre et 3 décembre ; renseignements au 079 914 89 67.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 16 au 23 juin

COUVET : samedi, à 17 h 30, culte, D. Allisson.

SAINT-SULPICE : dimanche, à 10 h, dimanche des réfugiés, D. Allisson.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 16 au 24 juin

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale et à 11 h 20 messe avec les enfants du catéchisme de 5^e année. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 23, à 19 h, messe. Vendredi 24, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 16 au 23 juin

Samedi, à 20 h, soirée de louange.

Dimanche, à 17 h, culte.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche à 10 h culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

EN CAS D'URGENCE

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Policlinique 032 919 47 08

Permanence
médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau
de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au
032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Hommage à Pierre Guenat L'élégance d'un homme engagé au service d'autrui !

Pierre Guenat s'en est allé ! Après une longue vie d'engagement, au service des autres, de sa grande famille d'abord, de ses concitoyens ensuite. Nombreux sont celles et ceux qui ont eu la grande chance de le côtoyer. Tous se souviendront d'un homme bon, attentif au bien-être et à l'écoute d'autrui, élégant dans sa manière d'être, de dire et de faire. Chez toutes et tous, il laissera la trace d'une personnalité forte, sérieuse et rigoureuse empreinte d'un profond humanisme. Parmi eux, André Jaccard se souvient lui avoir succédé à l'occasion de l'organisation d'un camp pour personnes âgées à Saas-Grund : « Pour moi qui ne suis pas un organisateur-né, le classeur que Pierre m'a remis alors, avec une organisation presque minutée des journées, m'a été d'un immense secours ! Tout avait été pensé avec sa minutie habituelle ! Pierre et son épouse sont devenus des amis avec lesquels on aimait beaucoup partager une assiette quelque part ! ».

Sa vie durant, Pierre a démontré sa volonté de parfaire ses connaissances, curieux de tout et ouvert au monde. Après un apprentissage de commerce, il s'en va du côté de Bâle pour parfaire sa formation dans le domaine de la comptabilité. À Schaffhouse, il entre dans le monde du médicament et devient directeur. Il poursuit alors sa carrière à Genève afin de revenir au Val-de-Travers pour entrer dans l'entreprise Bioren – Sintetica-Bioren à Couvet. Membre du Rotary, il entre en politique dans les rangs du Parti radical démocratique et accède à l'exécutif covasson. Autre intense acti-

vité, sa très large part de travail et ses convictions profondes en faveur de la fusion des paroisses de l'EREN du Val-de-Travers : « Nous avons ouvert la voie au processus de fusion des communes ! » se plaisait-il à dire souvent. Et Claire-Lise Vouga d'ajouter : « Il a été un président du Conseil de paroisses exemplaire ! Il a tout mis en œuvre pour que tout se passe bien. Belle marque de son immense respect pour autrui. À mon égard, moi qui étais toujours un mot gentil, aimable et humoristique ! ». Autre engagement enfin, témoignant de son large éclectisme, la responsabilité du Centre artistique de Piégon en Drôme provençale, association œuvrant en faveur des artistes romands. Antoinette Hurni, longtemps présidente de cette entité s'exprime ainsi : « Pierre Guenat laissera le souvenir d'un homme foncièrement honnête, ouvert au monde, toujours empreint d'une volonté d'aller à la rencontre de l'autre. De surcroît, un homme aimable et agréable ! ».

Aimable et agréable ! Et toujours cette élégance... Ce sont les mots qui reviennent le plus souvent lorsque l'on évoque Pierre Guenat, que son compère libéral Gilou Bourquin surnommait, affectueusement, « le prince évêque ». Précis, rigoureux, tenace sont les traits de sa personnalité qui viennent compléter ses qualités d'homme de bien.

À son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, nos très sincères condoléances.

Claude-Alain Kleiner

Avis mortuaires

Couvet

*Je suis le chemin
Je suis la vérité
Je suis la vie
Jean 14*

Son épouse :
Suzanne,

Ses enfants :
Nicole,

Ruxandra et Mihai, leurs enfants Tania et Alex,

Pierre-Alain et Marianne,
Rachel et Peter, leurs enfants Seth et Yon,
Sarah et Adrien, leur fils Lucien,
Sybille et Kevin,

Christophe et Beatrice,
Caroline et Fabien,
Nadine et Léon et leur fille Alice,
Laurent et Elsa,

Isabelle et Marc,
Aubin,
Sixtine,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, dans la reconnaissance des bons moments partagés

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre GUENAT

survenu dans sa 93^e année, le 10 juin 2022.

Le service funèbre a eu lieu au temple de Couvet le mercredi 15 juin.

En mémoire du défunt, il est possible de faire un don à la paroisse réformée du Val-de-Travers, IBAN: CH71 0900 0000 2000 7000 1, mention deuil « Pierre Guenat ».

Adresse familiale :

Madame
Suzanne Guenat
Rue du Quatre 25
2108 Couvet

*Lorsque quelqu'un que vous aimez,
devenit une mémoire,
la mémoire devient un trésor.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

Merci

Aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la douleur qui est la nôtre après le décès de

Laurent MARTINET

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés, vos témoignages de sympathie, vos paroles chaleureuses, vos fleurs et vos dons en ces moments douloureux.

La famille

Saint-Sulpice, juin 2022

Avis mortuaires

Le Ski-Club de Môtiers
à la tristesse de faire part du décès de

Monsieur René ROTH

membre honoraire.

Il transmet à sa famille toute sa sympathie.

Délai de réception
des avis tardifs, mortuaires
et de naissance :

JEUDI MATIN 8 HEURES

éren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

La Paroisse réformée évangélique
du Val-de-Travers avec tristesse
et dans l'espérance de la résurrection
vous annonce le décès de

Pierre GUENAT

Pierre a été de nombreuses années le président actif, compétent et efficace de notre paroisse.

« Bénis, ô « Dieu, nos routes,
Nous les suivrons heureux.
Car toi qui nous écoutes,
Tu les sais, tu les veux.
Chemins riants ou sombres,
J'y marche par la foi :
Même au travers des ombres,
Ils conduisent à toi »
psautier alléluia chant 47/04



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre GUENAT

ancien conseiller communal et président de commune de Couvet.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

Conférence et visite guidée au musée « La grange » à Môtiers



Un public nombreux et captivé a assisté, samedi passé au musée « La grange » à Môtiers, à la conférence et visite guidée de Roberta Colombo Dougoud, conservatrice du département Océanie au Musée d'ethnographie de Genève.

Invitée par la Fondation Burkhardt-Felder Arts et Culture pour partager ses réflexions autour de l'art des peuples autochtones d'Australie, Roberta Colombo Dougoud a apporté un éclairage nouveau sur la quarantaine d'œuvres présentées dans l'exposition temporaire, pour le plus grand plaisir des visiteurs, amateurs et curieux présents à cette occasion.



LETTRES OUVERTES

L'hypocrisie éolienne

L'Allemagne a fait le choix précipité de sortir du nucléaire en pensant assurer son approvisionnement électrique par des éoliennes. Ainsi, 31'000 éoliennes terrestres et 2500 éoliennes offshore sont venues envahir les paysages allemands.

Comme chacun le sait, il faut du vent pour faire tourner une éolienne (les subventions ne suffisent pas...), un vent d'une certaine vitesse et si possible à une certaine plage horaire, car l'électricité ne se stocke pas. Hors, la situation idéale en termes de vent n'existe que rarement dans nos contrées, ce qui explique que ces machines ont un rendement catastrophique.

Le récent rapport Copernicus nous indique que l'année 2021 a été la moins venteuse en Europe depuis plus de quarante ans mettant à mal la production éolienne allemande, entre autres.

Que font les Allemands pour compenser ce manque de production ? Ils utilisent du gaz et du charbon, d'origine russe, ce qui en fait le pays d'Europe de l'Ouest le plus pollueur en termes de CO2, donc un très mauvais élève concernant le réchauffement climatique. À ce propos, depuis quelques mois les critiques fusent contre la politique de l'ancienne chancelière allemande, Angela Merkel.

Dès lors, pouvons-nous alors affirmer que subventionner l'éolien revient à subventionner le CO2 ? Ce

qui est sûr, c'est que les vendeurs de gaz adorent les éoliennes !

Plus grave encore, l'achat du gaz et du charbon russes contribue largement au financement des efforts de guerre de Monsieur Poutine contre l'Ukraine et peut-être demain contre l'Occident.

Dès lors, pouvons-nous alors affirmer que subventionner l'éolien revient à subventionner les efforts de guerre de Monsieur Poutine ?

Certains nous disent que nous allons acheter du gaz américain pour boycotter la Russie. Gaz liquéfié et d'origine « de schiste » avec un transport par bateau gazier pour traverser les océans. Quelle magnifique conception de l'écologie !

En Suisse nous avons la chance d'avoir 70% de production d'électricité non fossile avec nos barrages et surtout un potentiel solaire extraordinaire qui reste encore très largement à développer.

Encourageons et subventionnons de manière intelligente les initiatives individuelles pour le solaire mais surtout sauvons notre beau Jura de l'invasion programmée de ces inutiles éoliennes et leur lot de nuisances pour la faune et pour l'humain.

Politiciens de tous bords, à bon entendeur salut !

Thierry Ray, Fleurier

Abbaye de Fleurier Informations et nouveautés

La cuvée 2022 de l'Abbaye de Fleurier sera sans aucun doute la promesse de grandes et belles retrouvailles après une longue période de bouleversement. Lumière sur les nouveautés de la manifestation et sur les principales informations.

Un nouveau parcours pour bien démarrer le week-end

La traditionnelle Abbaye de Fleurier se déroulera du samedi 25 au mardi 28 juin (au petit matin) sur la place de Longereuse et le long de la rue de la Place-d'Armes.

Pour débiter les festivités, le cortège – placé cette année sous le thème « Et que ça brille ! » – empruntera un nouveau parcours : rue de la Promenade, rue du Progrès, Avenue de la Gare, Grand'Rue, rue du Grenier, rue du Jet-d'Eau, rue de la Promenade et rue de la Place-d'Armes.

Durant ces trois jours et trois soirs festifs, quinze forains, quatorze sociétés locales, dix-huit marchands et neuf établissements publics seront à la disposition de plus de 15'000 participants.

Prévention et sécurité pour célébrer sereinement

Du point de vue de la sécurité, seize auxiliaires de circulation, deux agents de sécurité publique, une vingtaine d'agents de la police neuchâteloise et des agents privés œuvreront dans le périmètre de la fête, mais aussi ailleurs dans le village. Le service médico-sanitaire sera assuré par l'Association cantonale neuchâteloise des Samaritains.

Comme chaque année, la Commune sensibilisera les responsables de stands à la nécessité de veiller au respect de l'âge légal de consommation d'alcool. Point d'Chute, action créée par la Fondation Neuchâtel Addictions, sera présent pour la prévention et la réduction des risques liés à la consommation de produits psychotropes en milieu festif. La campagne « be my angel » faisant la promotion du conducteur sobre sera également reconduite.

Les noctambules auront deux possibilités pour rentrer en sécurité durant la soirée de samedi à dimanche : le Noctambus et le Somnambus. Comme les autres années, ce dernier continuera de faire la tournée des villages du Vallon dès minuit avec un départ selon la demande devant l'établissement public du « Cavallino Snack-Bar ».

Quant au Noctambus, deux cars assureront la tournée des villages du Bas-Vallon et prolongeront leur course retour jusqu'à Neuchâtel, avec départ à 4 heures de la gare de Fleurier.

Consommation festive mais durable

Après deux ans de préparation et d'attente, les verres réutilisables seront introduits sur tout le

périmètre de la fête. En collaboration avec la société Ecomanif.ch, la commune a travaillé sur un concept global qui s'appliquera dans tous les stands servant des boissons sur le domaine public. Les consommatrices et consommateurs devront donc verser une caution de deux francs par gobelet durant les trois jours de fête. Avec ce système unifié, les verres pourront être ramenés dans n'importe quel stand pour récupérer la caution.

Grâce à cette vaisselle réutilisable, les rues resteront plus propres et les tonnes de déchets deviendront un mauvais souvenir.

Quelques remerciements en guise de conclusion

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les voisins du périmètre de la fête pour leur patience et leur compréhension durant ces trois jours et leur assure que tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les inévitables nuisances. Il tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent notamment au service des sociétés locales ou de la sécurité des personnes lors de la fête de l'Abbaye et qui contribuent ainsi à la réussite de cette belle manifestation.

Comm.

Dans nos législatifs

Le Conseil général des Verrières tiendra sa séance vendredi 24 juin prochain, à 20 h, à la salle communale du collège.

À l'ordre du jour figurent notamment l'accueil des jeunes citoyens et citoyennes ayant eu 18 ans en 2021, la nomination d'un membre à la commission de la police du feu, à la commission d'urbanisme, à la commission des naturalisations et des agrégations ainsi qu'à de la commission financière, postes tenus par Mathieu Conrath, démissionnaire.

L'ordre du jour se poursuivra par les comptes de l'exercice 2021, qui bouclent avec un déficit de Fr. 254'141.-, compte tenu de Fr. 230'025.- d'amortissements légaux, ainsi que par la nomination du bureau du Conseil général.

Enfin, les conseillers généraux se prononceront sur un crédit de Fr. 68'000.- en vue de la réfection du porche du cimetière et un crédit complémentaire de Fr. 15'700.- en vue de la réfection du pavillon des Cernets.



ILS SONT SORTIS POUR...

Samedi 11 : à 10 h 30 à Fleurier, intervention technique ouverture de porte et relevage d'une personne en collaboration avec un service d'ambulance : à 21 h 43 aux Verrières, relevage d'une personne.

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 6 juin : à 18 h 38 à Buttes, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

Dimanche 12 : à 1 h 57 à Saint-Sulpice, récupération d'hydrocarbures sur la route à la suite d'un accident de la route : à 11 h 58 à Couvet, évacuation sanitaire avec le camion échelle en collaboration avec les ambulanciers.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

SUIVEZ-NOUS SUR :



INFORMATIONS
ACTUALITES
SPORTS
MANIFESTATIONS...

Courrier
Val-de-Travers
HEBDO



Mauler
MAISON FONDÉE EN 1829

CAVEAU DÉGUSTATION / VENTE
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le Prieuré St-Pierre – 2112 Môtiers NE
www.mauler.ch



Landi
REGION NEUCHÂTEL

APPRÉCIEZ LA DIFFÉRENCE!

Votre LANDI:
Bevaix
Cornaux
Crêt-du-Loche
Môtiers

landiregionneuchatel.ch



KÜBLER ABSINTHE

CULTIVÉE ET DISTILLÉE SUR NOS TERRES!
LE VAL-DE-TRAVERS

www.absinthe.kubler.swiss




**CHRISTIAN
LEBET
FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE)

T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

**PORTES
DE GARAGE ET COUPE-FEU**

novoferm

Votre concessionnaire au Vallon

AMS 

AGRI-MÉCA-SERVICES

T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS




CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse



JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE

079 699 20 43
info@jschneiter.ch

1523

49

ABBAYE DE

SAMEDI 18

Avec la participation de :

- Batterie 14 NE Môtiers
- Batterie d'honneur officielle du Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel
- La fanfare de l'Harmonie de Môtiers
- Les membres d'honneur du Capitaine
- Les accordéonistes de Môtiers «L'Écho de Riaux»
- La FSG de Môtiers
- Les Tracassets
- DJ Rino & DJ Kurios
- StreetKa Club Suisse



9^e FÊTE MÔTIERS

JUIN 2022

CONSTRUCTION
VB
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT
 2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch

valsys Sàrl
 2112 Môtiers
 Services informatiques
 Solutions de gestion
 Systèmes de communication
 Sauvegardes en ligne
 www.valsys.ch
 info@valsys.ch
 032 860 10 60

Programme :

- 9 h 00 Coup de canon de la Batterie 14 parade des juges
- 9 h 30 Ouverture des tirs, stand de Môtiers
- 11 h 30 Concert des accordéonistes de Môtiers « L'Écho de Riaux »
- 12 h 00 Apéritif des juges
- 12 h 15 Repas : divers grillades et salades
- 13 h 30 Reprise des tirs
- 16 h 30 Fin des tirs
- 18 h 00 Cortège de l'Abbaye (avec plus de 100 participants)
- 19 h 30 Proclamation des résultats
Démonstration Line Dance
- 20 h 00 Restauration, salades et grillades
- 21 h 00 Soirée animée, music et dance, avec DJ Rino & DJ Kurios

Noble corporation de l'Abbaye & Prix des mousquetaires **Tous à l'Abbaye de Môtiers samedi**

À Môtiers, l'Abbaye ne dure que le temps d'un samedi, mais c'est une journée bien remplie pour les tireurs de la Noble corporation de l'Abbaye et du Prix des mousquetaires.

Le départ de la parade des juges sera donné par un tir au canon de la Batterie 14, à 9 heures.

L'ouverture des tirs se fera à 9 h 30, au stand de tir, lieu névralgique de la manifestation, où une cantine sera ouverte et, avant la pause de midi, les accordéonistes de « l'Écho de Riaux » donneront leur concert pour laisser place à l'apéritif des juges.

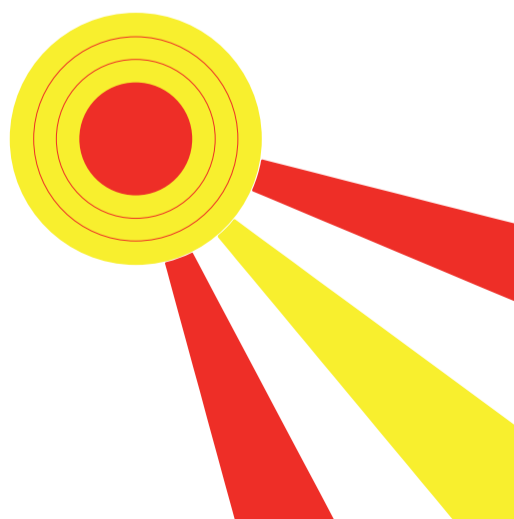
Le cortège du soir sera formé avec plus de 100 participants et le canon lui donnera le départ à 18 heures pour inviter le public à les suivre jusqu'au stand, où la proclamation des

résultats est prévue à 19 h 30, avec une démonstration de Line Dance.

Dès 20 h, place au festin et à la soirée animée jusqu'au bout de la nuit !



Nouvellement élu capitaine, Dominique Wyss a aussitôt élu Gilles Walder pour le remplacer au poste de lieutenant.



GLACE DE LA FERME
 Famille Schopfer
 Château 8
 2112 MÔTIERS
 TÉL. 079 708 39 31
glaceschopfer@gmail.com

SELF-SERVICE
ouvert 7/7
 Grand choix de glaces et sorbets

De l'imagination à la réalisation depuis 1990

ANTONIO GONZALEZ
 ENTREPRISE DE PEINTURE
 Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
 TÉL. 032 861 29 75
 Mobile 079 282 45 59

MAX ETIENNE & Cie SA
 menuiserie | charpente | couverture | parquet
 T 032 861 12 16 | P 079 613 97 61
 2112 Môtiers | maxetienne@bluewin.ch

bh
 Sanitaire • Chauffage
 Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
 Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

Commune de Val-de-Travers Des comptes qui entrevoient à nouveau l'équilibre

Ce jeudi 16 juin, le Conseil communal de Val-de-Travers a présenté à la presse les comptes 2021 de la commune. Même si le résultat de l'exercice 2021 est largement inférieur à celui prévu par le budget, soit un déficit de 5.1 millions de francs, celui-ci demeure déficitaire pour un peu moins de 600'000 francs. Un solde déficitaire qui conforte pourtant les autorités dans leur ligne.

Le budget de l'exercice 2021 de la commune de Val-de-Travers augurait du pire et c'est presque le meilleur qui est venu. Celui-ci prévoyait un déficit de 5.1 millions de francs, atténué par un prélèvement à la réserve de politique budgétaire à 3.6 millions, mais, à l'heure de la présentation de ses comptes, l'exécutif peut avec une réjouissance toute retenue annoncer un déficit d'un peu moins de 600'000 francs, 589'748.- pour être précis, soit à peine plus du 10% du déficit devisé. « Le Conseil communal s'attendait, en partie, à un résultat de cet ordre », explique Frédéric Mairy, conseiller communal en charge des finances, en soulignant que le bouclage des comptes du dernier exercice avait déjà attesté « d'un rattrapage » du côté des recettes fiscales. Pour l'élu, ce haut niveau de revenus fiscaux, plus de 30 millions, un niveau record pour la commune, démontre une bonne santé du secteur économique en général mais est le fruit aussi du fort soutien au secteur durant ces années de pandémie. « Les perspectives du Conseil communal étaient peut-être trop sombres », estime le chef des finances, tout en ne cédant pas à l'optimisme.

En effet, les derniers événements internationaux, « des éléments sur lesquels nous n'avons aucune prise », comme l'exprime Frédéric Mairy, rendent le futur incertain avec un actuel renché-

rissement des matières premières et des coûts de l'énergie, et une possible diminution des recettes fiscales n'est pas à exclure tout comme une hausse de la « facture sociale » qui fut soutenue par la Confédération durant les deux dernières années. De plus, un des moteurs des personnes morales de Val-de-Travers, une grande usine pharmaceutique, vient de changer de propriétaire, soit le rachat par Wuxi STA de l'ex-usine Celgene à Couvet, ce qui pourrait modifier la donne en matière de recettes fiscales des personnes morales.

Charges en recul

Autres éléments qui présentent une amélioration par rapport au budget, les charges du personnel et de biens et services, qui s'élèvent respectivement à 32.8 et à 13.9 millions de francs. Le Conseil communal identifie la baisse de ces dernières notamment en raison de la situation sanitaire qui a permis une diminution des dépenses de manifestations, de subventions ou de camps scolaires. Les charges d'intérêts qui se montent à environ 440'000 francs et « profitent toujours d'une situation favorable » selon l'exécutif, ce qui représente un avantage au regard des investissements importants récents et futurs de la Commune, en 2021, 16.7 millions de francs ont été votés. En raison de ceux-ci, l'endettement

communal est en augmentation. La dette à moyen et long terme est en hausse de 7.3% par rapport à l'année 2020 et s'élève à plus de 57 millions de francs. Les autorités sont conscientes que cet élément nécessite une « attention accrue ».

Toutefois, une possible augmentation des taux d'intérêt constitue-t-elle une crainte pour les autorités ? « Le coût de la dette reste faible, mais nous nous attendons à ce qu'elle puisse augmenter », explique Frédéric Mairy,

chef du dicastère des finances rappelle une réserve de politique budgétaire forte de 13 millions et qu'un seul prélèvement à celle-ci a été effectué depuis sa création. Celui budgétisé n'a pas évidemment été réalisé.

« Tendance favorable »

Bien que cet exercice 2021 constitue le quatrième consécutif dans les chiffres rouges, le Conseil communal demeure « relativement confiant » envers l'avenir des finances de Val-

de-Travers. « Les trois dernières années qui ont abouti à des réductions du déficit, nous montrent une tendance favorable », note Frédéric Mairy, en rappelant les divers événements mondiaux indépendants de la commune. Pour l'année en cours, le conseil-

ler communal en charge des finances explique que les perspectives sont similaires à 2021. Par ailleurs, en raison de cette tendance des finances communales, l'exécutif proposera au Conseil général de « reconsidérer » le gel de la progression salariale du personnel communal et de la réenclencher à partir du 1^{er} juillet 2022.

Ce résultat, nettement meilleur qu'attendu, est la preuve, selon le Conseil communal, de la ligne de conduite budgétaire suivie qui doit s'atteler au difficile exercice d'une politique d'investissement active pour plus d'attractivité et des projets en faveur de l'économie régionale et une attention financière « sans coupe rase dans les prestations ». « Le postulat du Conseil communal est de retrouver l'équilibre avec comme objectif la fin de la législature et nous travaillons dans ce sens », déclare Frédéric Mairy. Néanmoins, le conseiller communal reconnaît qu'il est difficile de faire des projections à moyen terme avec un nouveau contexte problématique, celui de la guerre en Ukraine et le renchérissement qui pointe à l'horizon. Cependant, à mi-législature, et un exercice 2021 qui « frôle », selon les autorités, l'équilibre, la commune de Val-de-Travers peut éventuellement entrevoir les chiffres noirs.

Gabriel Risold



en estimant que le scénario le plus pessimiste aboutirait à un doublement de son montant. Perspective qui effraye peu le conseiller communal, beaucoup de prêts ont été effectués avec des taux d'intérêt déjà fixés et souvent inférieurs à 1%. Et, le

de-Travers. « Les trois dernières années qui ont abouti à des réductions du déficit, nous montrent une tendance favorable », note Frédéric Mairy, en rappelant les divers événements mondiaux indépendants de la commune. Pour l'année en cours, le conseil-

Beau succès pour la chorale JJR qui voyageait autour du monde



Vendredi et samedi derniers, à la salle Fleurisia à Fleurier, les élèves du collège Jean-Jacques Rousseau, qui suivent les activités complémentaires facultatives de chant, s'en sont donnés à cœur joie en interprétant différents titres. Ils étaient dirigés par leur professeure Tabitha de Tribollet, devant une salle comble les deux soirs.

Les choristes ont interprété des chants tels que « Vivo per lei », « Hakuna Matata », « Puisque tu pars », ou encore l'hymne officiel de la coupe du monde de football 2010 « Waka Waka ».



Examens cyclistes à Fleurier

La semaine prochaine, soit les lundi 20 et mardi 21 juin, auront lieu les traditionnels examens pour cyclistes concernant les élèves de 8^e Harmos.

Ces élèves seront reconnaissables aux dossards jaunes qu'ils porteront. Des gendarmes et des assistants de sécurité publique veilleront au bon déroulement de ces examens.

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI
08 H 00 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 00

VENDREDI
08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch



Appartements disponibles à la location

- Appartement de 4½ pièces / Rue du Pasquier 1A, Fleurier / Dispo de suite / Fr. 1150.-
 - Appartement de 2½ pièces / NEUF / Av. de la Gare 5, Fleurier / Dispo de suite / Fr. 910.-
- L'appartement Avenue de la Gare 5 est équipé d'un ascenseur, place de parc disponible.
- Appartements tous équipés d'une cuisine équipée avec micro-ondes, four, frigo congélateur, lave-vaisselle, plaques vitrocéramiques et hotte aspirante. Visite possible sur demande.

Contact: +41 76 223 79 66, slicimmobilier@gmail.com

À louer à La Côte-aux-Fées Appartement de 5½ pièces en duplex

cuisine agencée, 2 salles de bains, jardin, immeuble avec ascenseur, garage, cave.
Loyer **Fr. 1395.-** charges comprises
Libre à convenir
Tél. 079 776 89 44

À LOUER à TRAVERS Appartement de 3 pièces

cuisine agencée, salle de bains avec douche, réduit.
Loyer **Fr. 860.-** charges comprises.
Libre de suite.
Tél. 079 428 68 44
ou **079 772 35 22**

À LOUER à TRAVERS Duplex indépendant dans maison de 3 pièces

salle de bains, cuisine équipée.
Loyer **Fr. 860.-** + charges.
Libre le 01.07.2022.
Tél. 079 428 68 44
ou **079 772 35 22**

À LOUER à COUVET, Rue de la Flamme 22 Appartement entièrement rénové 2½ pièces

Loyer **Fr. 690.-** + charges Fr. 170.-
Tél. 079 272 40 77

À LOUER à COUVET, Rue de la Flamme 26 Appartement entièrement rénové 3½ pièces

Loyer **Fr. 790.-** + charges Fr. 180.-
Tél. 079 272 40 77

À LOUER à FLEURIER Place d'Armes 7 1er étage 3 pièces

Loyer **Fr. 770.-** + charges
Libre de suite
Tél. 079 708 89 48

À LOUER à COUVET Lumineux 3½ pièces

salle de bains refaite avec baignoire, cuisine neuve avec lave-vaisselle et très grand frigo, entièrement refait, armoires murales, cave, galetas, parcelle de jardin privative.
Au calme, proche de toutes commodités.
Loyer **Fr. 759.-** + charges Fr. 200.-
Pour renseignements et visites
Tél. 079 521 74 19

À VENDRE à FLEURIER Villa de 4½ pièces

quartier tranquille, vue dominante.
Cuisine habitable ouverte sur terrasse, cave, garage, balcon, grand terrain.
Faire offres sous chiffre F- 556 au Courrier du Val-de-Travers hebdo, Place-d'Armes 15
2114 Fleurier

Apprenti bûcheron 3^e année, 18 ans, dynamique et social
CHERCHE CONTRE RÉMUNÉRATION
d'août 2022 à juin 2023
UNE FAMILLE D'ACCUEIL POUR 4 NUITS
par semaine en demi-pension de préférence à Travers ou Couvet.
Tél. 079 604 17 19

À LOUER à MÔTIERS Grande-Rue 6 Appartement 4 pièces

100 m², 2^e étage.
3 chambres, salon, cuisine agencée.
Salle de bains avec lave-linge + sèche-linge.
Peintures refaites et planchers rénovés.
Ascenseur, grand jardin.
Loyer **Fr. 1150.-** charges comprises.
Libre de suite ou à convenir.
Tél. 032 861 17 01

À LOUER au centre de FLEURIER Appartement de 5½ pièces au 2^e étage

comprenant:
cuisine agencée ouverte sur salon, 4 chambres, 1 salle de bains avec WC, 1 WC séparé avec lavabo, 1 petit jardin, 1 galetas, 2 places de parc
Loyer **Fr. 1600.-** charges comprises
Libre dès le 1^{er} juillet
Tél. 079 646 05 43

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE**

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur ...

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Tél. 032 861 21 03

**CHAUFFAGE · SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE**
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service **079 179 04 20**
Chauffage-sanitaire **079 179 04 21**

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

**LABORATOIRE
DENTAIRE**
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

AADTEC
Aide Administrative et Technique

Sandra Streit
Tech. en bâtiment
Experte CECB
Meudon 12
2126 Les Verrières

M: +41 79 566 26 12
T: +41 32 866 26 12
sandra_streit@aadtec.ch
www.aadtec.ch

PPL-Architecture
Architecte
Paul-Pierre Lourenço
ppl.lourenco@ppl-architecture.com
1400 Yverdon-les-Bains
www.ppl-architecture.com
M: +41 76 229 56 02

Projets, estimatifs, Plans, Suivi de chantiers, Conseil énergétiques.
Vivez vos envies, appelez-nous!

Entreprise en bâtiment

**YVAN
BORDIGNON**

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

Menuiserie - Charpente - Couverture

**Ludovic
Suter sàrl**

2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

Menuiserie · Cuisine
Charpente · Couverture

VUILLE sàrl

Vy Saulnier 11 · 2115 Buttes · pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé
ou avec les guêpes et les frelons...
... nous avons la solution!

P. SIMONIN & FILS sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

**Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre**

BRÛLEURS À MAZOUT
Test antipollution
Service avec abonnement

**032 863 33 27
079 624 05 13**

F. BERSET - 2108 COUVET

**CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL**

FOOTBALL



Le nouveau FC Saint-Sulpice est né !

Battu mais fière ! Il y a quelques jours, le FC Saint-Sulpice voyait son parcours s'arrêter en finale de la Coupe neuchâteloise, vaincu par une équipe autrement plus réputée (Helvetia NE). Mais quel chemin parcouru déjà par la brigade turquoise du Val-de-Travers. Réduite à six joueurs, l'équipe a failli disparaître il y a deux ans de cela. Il a fallu le coup de folie – ou le coup de génie – de quelques irréductibles passionnés pour maintenir la flamme allumée. Bien dans ses pompes, le FC Saint-Sulpice veut voir loin avec une certitude en tête : « l'avenir va être exceptionnel ».

Cette promesse de jours enchanteurs, on la sent dans chaque mot posé par l'entraîneur Ardijan Kuci. C'est de son esprit qu'est née l'extraordinaire conviction que le FC Saint-Sulpice ne devait pas mourir. Que le FC Saint-Sulpice devait vivre car le meilleur était devant lui. « Après plus de 4 ans passés au club, j'ai pris le risque de reprendre le poste de coach il y a deux ans. Il y avait tout à construire car le projet était inexistant sur le papier. Il existait seulement dans ma tête. J'ai su utiliser mon sens du relationnel et ma force de persuasion pour embarquer de plus en plus de personnes à mes côtés. Le président Thierry Matthey, le vice-président Vincent Huguenin et le caissier Adhurim Shala – accessoirement aussi meilleur buteur de l'équipe cette saison – m'ont apporté un soutien énorme. On a senti qu'il y avait quelque chose à faire et les joueurs ainsi que le comité ont fait le reste. »

« Le terrain n'est pas un billard mais c'est le nôtre et on l'aime »

Parfois, le foot n'est plus simplement un sport. Ça devient une famille, un repère et un moteur dans

la vie d'un groupe qui parvient à se souder derrière des envies et des objectifs communs. « Nous savons que nous avons un terrain mal foutu sur lequel nous sommes les seuls à aimer jouer par exemple. Ce n'est pas un billard mais c'est le nôtre et

peut que progresser et on sait que l'on va progresser. Aujourd'hui, j'ai la certitude que nous sommes encore loin de ce que doit être le FC Saint-Sulpice mais je sais que nous allons vers le beau. Je peux vous garantir que l'avenir va être exceptionnel. »



Menacé de disparition il y a deux ans, le FC Saint-Sulpice a retrouvé des couleurs et un projet ambitieux.

on l'aime comme ça. On voit aussi que des jeunes joueurs s'intéressent à notre projet malgré cette infrastructure médiocre. C'est donc qu'ils y trouvent quelque chose d'autre qu'ils ne retrouvent pas ailleurs. Ce sont des signes encourageants qui nous motivent à poursuivre dans cette voie. Nous avons un jeune comité qui ne

« Cette défaite a fait si mal mais elle nous a tant appris »

Cette certitude, Ardijan Kuci ne la sort pas, comme par magie, de son chapeau. Non, il la taille comme un diamantaire façonne un diamant. Il la taille dans les froides nuits de championnat sur le terrain

de l'Épine où la brigade turquoise a trouvé repère. Son repère ! Il la taille dans les succès comme dans les échecs aussi (et peut-être surtout). « Notre défaite en finale de la Coupe neuchâteloise a fait si mal mais elle nous a tant appris. Notre parcours dans cette compétition a tant fait évoluer l'équipe. Je ne peux être que fier de ce qu'ont accompli les joueurs de ce club qui avait passé le stade des quarts de finale qu'une seule fois en six ans. C'est clairement un exploit pour notre formation. » Et c'est également une récompense pour ce nouveau FC Saint-Sulpice.

Edison Gashi, première recrue annoncée

« Le nouveau FC Saint-Sulpice, ce nom me plaît beaucoup. Il me plaît car cela permet de lui ouvrir tous les possibles pour son futur. Notre jeunesse et notre base de fidèles sont des atouts que l'on va renforcer avec de nouveaux renforts. On prépare déjà activement la prochaine saison. » Une première recrue, en la personne d'Edison Gashi (FC Hauterive), a déjà été annoncée. Cet enfant du Vallon possède une grande intelligence de jeu et une maturité qui

saura jaillir positivement sur ses coéquipiers moins expérimentés. « Nous mijotons encore d'autres surprises mais elles perdraient un peu de leur charme si nous les évoquions déjà maintenant », fait-il miroiter. L'un des enjeux du club sera de stabiliser son contingent qui a passablement évolué au cours de la saison écoulée.

L'Abbaye avec le FC Saint-Sulpice

En plus de la stabilité attendue sur le terrain, la « famille de l'Épine » souhaite aussi gagner en visibilité dans la vie locale. Sa participation à la fête villageoise de Saint-Sulpice et la mise sur pied d'un tournoi de futsal à espaceVal vont déjà dans ce sens. « Nous avons aussi été présents au Carnavallon et nous le serons pour la première fois à l'Abbaye, très prochainement. Nous aurons notre propre stand et tous les bénéfices se transformeront directement en investissements pour le club. Nous devons notamment rénover notre buvette et nos vestiaires qui sont dans un état critique. » Pas après pas, le nouveau-né grandit et son projet prend forme.

Kevin Vaucher

TIR-CARABINE



Ils tirent leur épingle du jeu !



Au centre, la gagnante de la catégorie des 15 – 20 ans Daria Pochon. À gauche, celle des 10 – 14 ans Ekaterina Chenikova. Et tout à droite, la Vallonnière Jade Vautherot, deuxième dans cette même catégorie.

Le stand de tir de Couvet a accueilli jeudi passé le championnat cantonal du tir à la carabine juniors (50 mètres). En groupe, Val-de-Travers s'est bien défendu (571 points en trois tireurs) mais il n'a finalement pas eu d'autre choix que de laisser la victoire au tenant du titre Peseux-Région (581). « Ça tombe bien car ils ont oublié de prendre la trophée. Qu'ils ne l'oublient pas l'année prochaine car on compte bien y mettre la main dessus », se gaussait le président du Tir sportif Val-de-Travers Philippe Pythoud.

Jade Vautherot pleine de promesses

Val-de-Ruz est arrivé troisième de cette compétition avec 562 unités. En individuel, Jade Vautherot (186 points) a confirmé son gros potentiel en montant sur la deuxième marche du podium dans la catégorie 10 à 14 ans. Ekaterina Chenikova (Peseux-région) était injouable ce jour-là avec ses 192 points. Deux autres pensionnaires de Peseux talonnaient la Vallonnière puisque Solomiya Sostina (185) et l'Ukrainienne Polina Voleyniyuk (184) n'ont pas démerité. Et au passage, c'était un beau symbole de voir des jeunes russes et une Ukrainienne tirer ensemble sur une même cible (non humaine celle-là).

Emeric Wyss « prend la mouche »

Chez les plus vieux, la victoire a échappé au favori Aleksandr Chenikov pour un petit point. C'est Daria Pochon (195) qui a réussi à déloger son talentueux copain de club (toujours Peseux-région). Le podium a hélas été privé de représentant du Vallon. Marie Hugli (Val-de-Ruz)

et Emeric Wyss (Val-de-Travers) ont totalisé autant d'unités l'un et l'autre (193) mais la jeune fille a tiré une fois de plus que son adversaire en plein centre. « Lorsqu'il y a une égalité entre deux tireurs, on les départage avec ce qu'on appelle la mouche. » Cette mouche est une zone de 5 millimètre de diamètre et elle se trouve dans la zone du « dix points » (au centre de la cible). Pour être plus clair encore, disons que c'est le centre du centre de la cible. Certains tireurs, comme Aleksandr Chenikov et Patrice Aeschbacher l'ont touchée onze fois sur vingt lors de cette journée.

Ne pas tirer sur les autres sports, mais...

Aeschbacher s'est classé cinquième en individuel avec 192 points. Yanis Sartori et Loïc Huguenin (Val-de-Ruz) sont arrivés derrière lui. Mieux que les résultats, ce qui se passe sur place est vraiment captivant. Il y a d'abord cette odeur si particulière et identifiable après chaque coup. Le son est certes moins « prenant » que celui de vrais fusils mais il y a aussi les détonations qui vont avec. Et puis, il y a le

logiciel « Sius Data » pour les spectateurs. Il donne en temps réel un aperçu de toutes les cibles des participants avec les impacts au fil de la manche (20 coups tirés). C'est donc idéal pour suivre l'évolution de la hiérarchie à chaque nouveau coup. « Certains partent fort puis faiblissent alors que d'autres parviennent à res-



Une douzaine de participants ont fait vivre les finales cantonales juniors du tir à la carabine (50 mètres).

ter dans leur bulle plus longtemps. En tir, c'est le plus régulier qui finit souvent par s'imposer, pas forcément le plus doué en précision pure. » Bref, il suffit de mettre le nez dans un stand de tir pour comprendre que c'est une discipline bien plus euphorisante que des sports plus popularisés. Sans tirer sur ces sports-là bien entendu !

Kevin Vaucher

FOOTBALL



Autres résultats

Juniors FF15 : Cressier Sport 2019 – Val-de-Travers 1-2 ; après 10 rencontres, les filles occupent la 3^e place sur six avec 20 points.

Juniors B : Val-de-Travers – Peseux Comète 4-3 ; 6^e rang sur onze pour les B qui totalisent 15 points en 10 rencontres.

Juniors C1 : Saint-Imier – Val-de-Travers 3-1 ; 5^e rang sur six pour les C1 qui totalisent 6 points en 10 matches.

Juniors D1 : Val-de-Travers – Team 3L II 3-2 ; 6^e rang sur six pour les D1 qui totalisent 7 points en 10 rencontres.

Juniors D2 : Val-de-Travers II – Floria 3-14 ; 4^e rang sur dix pour les D2 qui totalisent 15 points en 8 matches.

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant mardi midi.
redac@courrierhebdo.ch

FOOTBALL 2^e LIGUE



Un très grand « petit Fleurier »

Dimanche matin, 10 h, le FC Fleurier s'est levé devant une montagne. Devant l'un de ces matches capitaux où le sort d'une équipe peut basculer du tout au tout. Soit la relégation en troisième ligue, soit un succès de prestige contre Saint-Blaise et le maintien ! Il n'y avait pas de compromis possible. Soit la trop grande irrégularité de cette saison allait se payer, soit les jeunes maquisards des Sugits allaient être récompensés de leur abnégation. Et le « petit Fleurier » a été grand, très grand ! Malheureusement, le FC Fleurier n'avait pas totalement son sort entre les mains. En a-t-il payé le prix ?

Fleurier – Saint-Blaise 4-3 (1-2)

Buts de : Lebet D. (2x), Codoni, Teixeira

Faivre ; Ciurleo (Gaier), Tabasso, Von Känel, Dreyer ; Michel, De Sousa, Goncalves Nogueira (Teixeira), Dellenbach (Codoni), Rodriguez (Lebet S.) ; Lebet D.

Les étoiles du Courrier : *Lebet D., **Gaier, ***Teixeira

de relégué à distance car les deux équipes n'étaient séparées que d'un point (à l'avantage de Boudry). Pour espérer sauver sa peau, Fleurier devait donc gagner contre Saint-Blaise (4^e du classement) et espérer une défaite de Boudry dans le même temps. Les joueurs de Luc Floquet étaient concentrés et déterminés à l'heure du coup d'envoi. « La chasse à l'homme » ou plutôt la chasse au maintien pouvait être lancée. Comme toujours, les jeunes

par ses joueurs, le coach local a profité de l'un de ses changements pour repositionner son bloc équipe après une vingtaine de minutes. L'objectif était d'offrir moins d'espaces offensifs à l'adversaire et de mieux bloquer les transitions. Cette décision n'allait pas tarder à porter ses fruits ! En plus de verrouiller le jeu de Saint-Blaise, cela a apporté une meilleure structuration des attaques fleurisanes. Et Derek Lebet a traduit cette amélioration en fait concret en ouvrant le score à la 27^e minute.

encore un peu plus ' petit Fleurier ' », tonnait Luc Floquet depuis la touche. Non, grand Fleurier aurait-il pu dire. Et même très grand si un nouveau but venait à tomber. Un but oui, mais pas dans ce camp-là ! Les visiteurs reprenaient l'avantage à leur compte à dix minutes de la fin de la partie et anéantissaient tous les espoirs vallonniers. Tous, vraiment ? Eh bien non !

L'exultation... puis les craintes venues de Boudry

À peine entré en jeu, Marin Codoni offrait une nouvelle égalisation à ses couleurs dans l'euphorie générale. 3 à 3 et encore quelques tours d'horloge à jouer. Tout espoir n'était pas encore éteint. « C'est maintenant... », laissait éclater l'entraîneur fleurisan au coaching parfait sur ce coup. Oui c'est maintenant, oui ! Une belle ouverture, une entrée dans les seize mètres de Kylian Teixeira, une prise de responsabilité à saluer et une frappe soudaine... Puis le silence dans le stade et le filet qui tremble ! Incroyable, les spectateurs exultent vigoureusement, les maquisards l'ont fait ! Ils sont allés chercher la victoire contre un cadreur de deuxième ligue. Mués en exceptionnels combattants d'une matinée, les « jaune et noir » sont allés chercher leur salut et leur maintien au bout du suspense !

Mais attendez, il faut encore contrôler le score de Boudry pour être sûr que cette victoire suffise pour sauver la peau du FC Fleurier en deuxième ligue. Alors que les joueurs se congratulent, les premières craintes arrivent. Boudry est en train de gagner son match capital à lui. Le doute gagne alors le terrain des Sugits. Puis arrive la confirmation : Boudry a réalisé l'exploit contre Audax et préserve son point d'avance sur le FC Fleurier. Relégués, les joueurs fleuris sans regagnent le maquis, le cœur amer. « On a gagné pour rien ! » Non, on ne gagne jamais pour rien. Cette belle et jeune équipe se souviendra assurément très longtemps de ce grand match et de cette victoire que personne n'attendait. Le FC Fleurier s'était levé devant une montagne et il s'est finalement couché sur la crête d'un sommet. Sur la crête de son propre sommet !

Kevin Vaucher



Fleurisans et Saint-Blaisois ont livré un duel acharné de belle qualité dimanche matin aux Sugits.

Derek Lebet : motivation, énergie et efficacité

Avant le coup d'envoi, la situation était très simple. Bevaix avait déjà la certitude d'être relégué. Devant lui, Fleurier et Boudry allaient se jouer la deuxième place

maquisards fleurisans ont été généreux dans l'effort.

Ils ont aussi été réfléchis, laissant leur adversaire faire tourner la balle tout en répliquant par percées rapides et éclatantes. Et malgré le bon état d'esprit affiché

« Donnez-en encore un peu plus ' petit Fleurier ' »

« On met le deuxième les gars », pouvait-on aussitôt entendre dans les rangs vallonniers. Une poussée conquérante qui prouvait bien que Fleurier avait tout d'un grand ce jour-là. Mais malgré cette envie de bien faire, c'est Saint-Blaise qui a frappé un grand coup juste avant la pause. Les Neuchâtelois du bas ont fait passer le résultat à 1-2 en l'espace de quelques secondes autour de la quarantième minute. Au premier coup de sifflet, Fleurier était donc mené et en situation de reléguable. Mais les joueurs des Sugits n'ont pas tardé à ressortir du maquis en deuxième mi-temps. L'électron libre Derek Lebet a rapidement remis la compresse pour ramener tout le monde à égalité (49^e). « Continuez et donnez-en

2 ^e ligue - Groupe 1	
Fleurier - Saint-Blaise	4-3
1. Saint-Imier	22 18 3 1 (56) 86 : 19 57
2. Béroche-Gorgier	22 16 2 4 (64) 51 : 22 50
3. ASI Audax-Friul	22 14 3 5 (51) 57 : 26 45
4. Saint-Blaise	22 12 0 10 (90) 57 : 43 36
5. Le Locle	22 11 2 9 (90) 46 : 33 35
6. Bôle	22 10 2 10 (97) 47 : 39 32
7. Marin-Sports	22 9 3 10 (80) 39 : 45 30
8. Colombier	22 7 3 12 (49) 45 : 40 24
9. Coffrane II	22 7 3 12 (78) 25 : 57 24
10. Boudry	22 5 7 10 (52) 35 : 47 22
11. Fleurier	22 6 3 13 (52) 32 : 56 21
12. Bevaix	22 1 1 20 (69) 15 : 108 4

FOOTBALL 3^e LIGUE



Fleurier II – Peseux Comète 0-3 (0-1)

Verdon ; Lebet, Dias, Kneissler ; Dos Santos Dias (Caruso), Jaquet T. ; Codoni, Saadun, Barros De Lima ; Jaquet G., Miserez (Pham).

Couvet – Cortaillod 1-2 (0-1)

But de : Barigello
Buchs ; Daloz ; Krawiec, De Giorgi, Bachetti ; Badertscher, Hugi, Boutaleb ; Gomes De Jesus, Pereira Marques, Pereira Alves.

3 ^e ligue - Groupe 1	
Fleurier II - Peseux Comète	0-3
Couvet - Cortaillod	1-2
1. Le Parc	22 15 3 4 (54) 51 : 19 46
2. Cortaillod	22 14 5 3 (60) 69 : 31 45
3. Bosna NE	22 14 5 3 (74) 85 : 25 45
4. Kosova NE	22 12 5 5 (72) 53 : 41 39
5. Bôle II	22 10 3 9 (55) 39 : 35 31
6. Val-de-Ruz	22 7 4 11 (67) 37 : 44 23
7. Le Locle II	21 6 6 9 (49) 29 : 44 22
8. United Milvignes	21 6 3 12 (60) 30 : 62 19
9. Couvet	22 5 6 11 (84) 24 : 50 19
10. Peseux Comète	22 5 4 13 (93) 37 : 62 17
11. Fleurier II	22 2 4 16 (69) 20 : 61 8



3^e ligue : Couvet contre Cortaillod 1-2.



4^e ligue : Môtiers contre Floria II 4-3.

4 ^e ligue - Groupe 1	
Le Parc II - Couvet II	8-1
Môtiers - Floria II	4-3
1. Le Parc II	18 14 2 2 (35) 65 : 20 42
2. Espagnol NE	18 13 4 1 (33) 63 : 22 41
3. Boudry II	18 10 3 5 (33) 45 : 29 31
4. Môtiers	18 6 6 6 (18) 40 : 37 22
5. Cortaillod II	18 5 5 8 (19) 28 : 41 18
6. Unine	18 5 3 10 (7) 34 : 42 16
7. Couvet II	18 4 5 9 (39) 26 : 47 15
8. Floria II	18 4 3 11 (55) 30 : 48 13
9. Étoile-Sporting II	18 3 3 12 (20) 16 : 61 10



5^e ligue : Saint-Sulpice contre Le Locle III 3-5

5 ^e ligue - Groupe 1	
Fleurier III - Helvetia NE II	2-7
Saint-Sulpice - Le Locle III	3-5
1. Helvetia NE II	24 19 4 1 (47) 107 : 33 61
2. Peseux Comète II	24 17 4 3 (111) 84 : 51 55
3. Le Locle II	24 16 6 2 (65) 84 : 42 54
4. Lignières II	24 13 5 6 (139) 67 : 39 44
5. Le Locle III	24 12 1 11 (68) 85 : 78 37
6. Colombier II	24 10 5 9 (16) 63 : 56 35
7. Cressier Sport II	24 10 3 11 (23) 48 : 60 33
8. Saint-Sulpice	24 9 6 9 (40) 71 : 66 33
9. La Sagne II	24 7 5 12 (41) 45 : 70 26
10. Val-de-Ruz V	24 7 1 16 (25) 36 : 64 22
11. Béroche-Gorgier III	24 6 2 16 (42) 46 : 79 20
12. Fleurier III	24 4 3 17 (67) 47 : 88 15
13. Les Pts-de-Martel	24 2 3 19 (32) 30 : 87 9



TENNIS



Covassonnes sauvées, Fleurisans rétrogradés

La saison d'interclubs de printemps touche déjà à sa fin pour une partie des équipes du Val-de-Travers. Certains soufflent de soulagement pendant que d'autres lancent des soupirs d'exaspération. Si les hommes du TC Fleurier ont été relégués à la suite d'une saison compliquée, les femmes du TC Couvet respirent après avoir sauvé leur place en 2^e ligue avec la manière.

Il faisait chaud samedi passé sur les courts covassons où les Vallonnières étaient opposées à Confignon (GE) dans une rencontre contre la relégation. Les gagnantes sauvaient leur tête tandis que les perdantes se voyaient condamnées à la culbute. La capitaine Anne-Valérie Berthoud et ses coéquipières n'ont pas laissé planer le doute très longtemps sur l'issue de cette rencontre. Après les trois premiers simples, le TC Couvet menait déjà 3-0 à la suite des succès de la capitaine, de Mariette Struchen et de Géraldine Fournier. Cette recrue de choix est venue épauler les Covassonnes en raison de l'absence de Sandra Schlaeppli (blessée). « C'est une bonne joueuse qui vient de Bullet. C'est une R6 donc c'est une excellente recrue pour nous. » Ses résultats le confirment. Que ce soit en double ou en simple, elle a gagné ses quatre rencontres d'interclubs avec Couvet.

Une lutte intense pour Valérie Marquis



Valérie Marquis (assise) et sa capitaine Anne-Valérie Berthoud sont heureuses. Le TC Couvet se maintient en 2^e ligue après sa victoire 4-2 contre Confignon.

Mais revenons-en à samedi où le point décisif aurait déjà pu venir de la raquette de Valérie Marquis, alignée dans le dernier simple de la journée. Après avoir perdu le premier set 2-6, elle s'est magnifiquement accrochée pour remporter la

deuxième manche au tie-break. Les deux joueuses étaient donc embarquées dans un ultime set où chacune aurait pu faire la différence. C'est finalement la Genevoise qui a conclu victorieusement cette belle confrontation (aussi au tie-break). Le point décisif est finalement venu du premier double composé de Berthoud et de Fournier (6-3, 6-0). Katia Currit et Masami Nakamura (diminuée par un problème à une épaule) ont concédé le second double, sans conséquence (4-6, 3-6).

« Très contente de notre parcours »

Cette victoire 4-2 permet au TC Couvet de rester en deuxième ligue. Une catégorie de jeu que les joueuses vallonnières ont rejointe cette saison et qui leur correspond bien. « On a vraiment l'impression d'être dans une ligue qui nous convient parfaitement, c'est vrai. On a commencé un peu difficilement contre La Chaux-de-Fonds (0-6) mais il y a toujours des équipes largement au-dessus des autres, peu importe la catégorie. Puis on s'est idéalement relancées contre Grolley (5-1) avant de perdre 5-1 contre Groupe E/Fribourg. C'est juste ce dernier match qui aurait pu être mieux négocié, sinon on est très contentes de notre parcours », récapitule Anne-Valérie Berthoud.

Essai non concluant pour le TC Fleurier

Si elles ne sont pas parvenues à terminer à l'une des deux premières places du groupe, synonymes de tour de promotion, les Covassonnes ont finalement rempli leur objectif « maintien » avec succès. Ce barrage bien maîtrisé contre Confignon a confirmé bien des choses pour elles.

« On se plaît bien en deuxième ligue et on va essayer de s'y faire une place durablement. » Couvet a les joueuses de qualité pour le faire. Le Courier suivra ça de près. Tout comme il suivra les hommes du TC Fleurier, de retour en deuxième ligue l'année prochaine, après une saison non concluante en première ligue. Le niveau était élevé et le club fleurisan n'a raisonnablement pas voulu jouer la surenchère pour attirer un ou deux renforts pour ces interclubs.

Les vétérans ont de « bons restes »

Une stratégie prudente et formatrice. Les jeunes Thibault Zehnder et Mirco Claudio ont ainsi fréquemment eu du temps de jeu. Samedi encore, ils ont foulé le terrain d'Yverdon dans le barrage contre la relégation. Battus par plus forts qu'eux, les Fleurisans n'ont aucun regret à avoir après cette défaite 8-1. C'est sans doute mieux de terminer comme ça – par une défaite sèche – que d'être relégués après avoir longtemps cru au sauvetage. Ce n'était apparemment pas le week-end du TC Fleurier puisque les vétérans (plus de 45 ans) ont manqué la promotion dans leur match contre Genève-Champel 2. Les « anciens » ont malgré tout vendu chèrement leurs « vieux os » en s'inclinant 3-4. Guillaume et Frédéric Mairy ont apporté deux points en simple. Guillaume Mairy, encore, et Thierry Jequier ont apporté le troisième point en double mais cela n'a pas suffi pour gagner. Leur saison prouve néanmoins qu'il y a de « bons restes » chez les plus de 45 ans fleurisans.

Kevin Vaucher

MULTISPORT

Belle participation vallonnaire en « Sibérie helvétique »

La première étape du Neuchalenge 2022 s'est achevée il y a une dizaine de jours sur un premier coup d'éclat. Romane Gauthier a abaissé le record du défi de La Brévine de 14 secondes dans la catégorie course à pied féminine (25'22, tracé de 5.6 kilomètres). Le précédent record était détenu par la gagnante du BCN Tour 2022, Nathalie Geiser. Près de 320 personnes ont bouclé le parcours en baskets, deux-roues, et ski-roues ou en duathlon. Parmi celles-ci, plusieurs Vallonniers et Vallonnières ont porté haut nos couleurs.

Angeline Flueckiger-Joly toujours au top niveau

En course à pied, la Traversine Angeline Flueckiger-Joly ne s'est fait battre que par Romane Gauthier avec son bon temps de 27'36. Evodie Fluckiger 33'04 (9^e sur 52) et la Fée Ana Raquel Matos (33'05, 10^e) ont quant à elles intégré le top 10. Marianne Golay (34'58, 13^e), Anne-Laurence Sittaro (38'43, 17^e), la Fée Silvana Ferrari (44'32, 29^e), Emilie Pittet (44'52, 30^e), Saskia Etienne (44'52, 31^e), Cindy Cortese (44'54, 32^e), Sonia Pittet (45'06, 33^e), Marina Cand (50'33, 42^e), Laurie Siber (1 h 09, 49^e) et Jessica Wyss (1 h 09, 50^e) s'y sont aussi essayé. Côté masculin, Loïc Cand a pris la huitième place en 27'11, soit à un peu plus de trois minutes trente du vainqueur neuchâtelois Thomas Houle. Christian Flueckiger (28'05, 15^e sur 69) a accroché de peu le top 15. Joli ! Thibaud Heurlel (37'46, 49^e), Cyril Oppliger (38'37, 51^e), Yannick Jeannin (42'10, 58^e), Gabriel Uelligger (44'40, 61^e) et Stéphane Pittet (45'04, 62^e) complètent le beau tableau des coureurs du Val-de-Travers.

Sur deux-roues aussi, mais moins nombreux



En course à pied, Romane Gauthier a battu le record du défi de La Brévine de quelques secondes. La Vallonnaire Angeline Flueckiger-Joly est arrivée juste derrière elle sur le tracé chronométré brévinier.

Continuons avec ces messieurs, mais à vélo cette fois (21.4 bornes). C'est le Loclois Pierre Wyss qui a été le plus rapide (28'08) en « Sibérie helvétique ». C'est le Grenouillard Sébastien Python qui a été le meilleur représentant vallonnaire en 39'05 (62^e sur 138). Pascal Audétat (44'35, 103^e) et Daniel Cand (48'00, 114^e) l'ont accompagné sur ce parcours. Chez les dames, Crystel Matthey de Cudrefin a laissé la concurrence loin derrière elle avec son chrono de 30'51. Troisième (sur 34), Elodie Python pointe à 35'46. Les Fées du Cross-club vont aussi à vélo puisque Catherine Audétat s'est classée au quinzième rang féminin (44'18), Corinne Cand au vingt-septième (50'58) et Silvana Ferrari au trente-deuxième (58'14). Elodie Simonin (47'52, 24^e) s'est aussi fait plaisir du côté de La Brévine. Depuis le 10 juin, et jusqu'au 20 juillet, c'est le défi de Clêmesin qui est ouvert aux sportifs de tous niveaux. Il faudra être patient et attendre le 2 septembre (jusqu'au 16 octobre) pour pouvoir s'élancer sur celui de la Ferme Robert. Bon entraînement d'ici-là !

HOCKEY SUR GLACE



Bargo clôt son œuvre mondiale par un but

Le périple de la joueuse du CP Fleurier Eva Bargo a pris fin sur une note positive au championnat du monde féminin aux États-Unis (U18). La Vallonnaire a inscrit l'un des sept buts de son équipe lors de la victoire 7-3 acquise contre l'Allemagne. Ce n'était malheureusement pas dans la finale mais dans le match contre la relégation. La sélection nationale n'est pas passée loin d'accrocher une place en quart de finale. Mais ses deux courtes défaites en phase de poule – contre une seule victoire – l'ont propulsée dans ce face à face des mal classés.

Fin d'une saison et début de la suivante en même temps

Eva Bargo est rentrée hier au Val-de-Travers et c'est donc à mi-juin qu'elle met officiellement un terme à sa saison 2021/22. Mais tout va très vite puisque le CP Fleurier a déjà retrouvé la préparation estivale en vue de la saison 2022/23. L'internationale devrait donc directement enchaîner avec les entraînements d'été en club. Il se pourrait quand même que la jeune joueuse prenne le temps de récupérer un peu avant de penser à la saison prochaine. La récupé-

ration fait partie intégrante du processus de progression et elle devrait logiquement se « donner un peu d'air ». Son entourage veillera à lui faire comprendre ça.

Avec Kruegel et Piaget

Pour conclure, mentionnons encore que Bargo n'était pas la seule représentante du Val-de-Travers dans les patinoires américaines. Estelle Kruegel et Sidney Piaget étaient aussi du voyage. La première nommée officie dans le marketing auprès de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF). Le second est le team manager de l'équipe depuis six ans. Bravo à cette belle délégation régionale.



Estelle Kruegel (à gauche), Eva Bargo et Sidney Piaget. Les trois Vallonniers étaient présents – à différents postes – au Mondial de hockey féminin U18 aux États-Unis.



la Mobilière
Agence du Val-de-Travers
Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Vallées : rachat des Ambulances Roland par les communes

Les conseils communaux des vallées veulent-ils forcer la main à leurs législatifs en publiant un communiqué de presse qui annonce comme acquis le rachat de la société privée Ambulances Roland par les communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers ?

Si un regroupement des forces des ambulances des deux vallées est en soi positif, la forme choisie est très discutable.

Notre exécutif parle d'absence de plan B. Ce plan B aurait pu être la création d'une entité publique, que le Conseil communal a écartée car « simplement pas réalisable ». Donc, possible mais pas choisie car trop de travail ?

Depuis octobre 2019, le deuxième véhicule du Val-de-Travers est stationné durant la journée à Malvilliers chez Ambulances Roland et renvoyé à Couvet dès que la première ambulance vallonnaise est utilisée. La seconde ambulance doit donc se déplacer, parfois avec des conditions météo difficiles et en passant par la Tourne pendant les travaux de la Clusette (5 minutes de plus). Cinq minutes, c'est beaucoup en cas d'urgence vitale ! Et il s'agit de déplacements de véhicules vides, avec l'usure et la consommation de carburant que cela entraîne.

Ce projet permettrait la vente de la nouvelle entité à n'importe quel acteur privé, sans possibilité pour les législatifs communaux de l'empêcher. Seuls deux conseillers communaux auraient tout pouvoir sur la gestion. L'assemblée des associés serait composée :

- d'un conseiller communal par commune associée ayant le droit de vote
- d'un conseiller général par commune associée sans droit de vote
- d'invités (sans droit de vote)

- Une direction serait nommée, principalement basée à Malvilliers, mais chapeautant les deux sites.

- Les deux communes vont-elles prêter chacune 400'000 francs à une société privée qu'elles ne contrôlent pas démocratiquement et dont on ne peut garantir la pérennité ?

L'option syndicats intercommunaux est écartée car peu démocratique. Avec le modèle proposé le contrôle démocratique est inexistant !

La société privée serait soumise à l'impôt cantonal que les communes paieraient sans aucune possibilité de le récupérer !

Le changement de statut (du public au privé) entraînerait une réelle péjoration des conditions de travail des ambulancières et ambulanciers de Val-de-Travers.

Le degré de couverture de la caisse de pension de la fonction publique (CPFP) n'étant pas à 100%, le passage dans une caisse de pension privée (2^e pilier) risque de poser certains problèmes avec des frais qui pourraient s'avérer importants pour Val-de-Travers.

Il est à craindre qu'il soit ardu de conserver le personnel en place et d'engager de nouvelles forces dans une structure moins attractive que les structures concurrentes, et la promesse de faire des transferts entre les hôpitaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds diminue encore l'attractivité de cette nouvelle entreprise.

Pour la section Val-de-Travers du Parti Ouvrier Populaire, Jean-Noël Bovard, Adriana Ioset et Philippe Vaucher, conseillers généraux

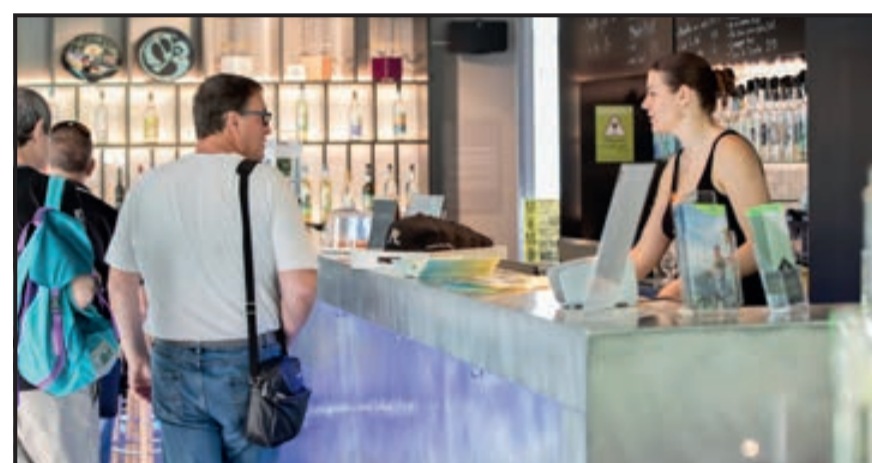
Absinthe en fête La fée verte sous un soleil de plomb



Françoise Bovet de la distillerie la Valote, à Môtiers, accueillait le public, afin de lui faire profiter de son élixir des fées.

Samedi dernier, les amateurs d'absinthe se sont empressés de faire la fête à la fée verte, sous un soleil de plomb.

Tout au long de la journée, ils ont pu découvrir, grâce aux diverses dégustations dans les huit distilleries, aux visites de musées, aux découvertes de spécialités culinaires (10 restaurateurs), les différents aspects de la fée verte.



Pour se mettre à l'abri du soleil, les visiteurs se sont rendus à la Maison de l'Absinthe, pour une visite.

Rixe au couteau entre juniors !

Cet événement n'a plus rien à voir avec le domaine sportif donc il ne mérite même pas d'être associé à la rubrique « sport ». Cela ne s'est d'ailleurs pas passé sur un terrain de foot mais sur un parking adjacent à Couvet. Samedi, à la fin du match de Juniors B (15 à 17 ans) entre le Groupement du Val-de-Travers et le Groupement FCCPC (Peseux et Coffrane), une rixe a éclaté entre des jeunes des deux équipes et l'un d'eux aurait sorti un couteau. Deux joueurs vallonniers ont été légèrement blessés et « l'agresseur » a été embarqué par la police. Il a été licencié par le FCCPC lundi soir.

Précisons d'emblée que le jeune du Groupement FCCPC qui aurait sorti le couteau fait l'objet d'une procédure ouverte par la justice des mineurs. La police ne souhaite pas donner plus de détails sur cette intervention qui a mobilisé une dizaine d'agents et la présence de chiens policiers. Ceux-ci n'ont cependant pas été utilisés. Pour tenter de voir un peu plus clair sur cette affaire, nous avons donc contacté des membres des deux clubs. Et forcément, leurs versions respectives divergent sur certains points. En revanche, elles convergent sur d'autres. Alors faisons le tri ensemble !

Un contentieux en arrière-fond

Tant le groupement vallonnier que celui de Peseux/Coffrane reconnaissent qu'il existait un contentieux. Lors du premier match de la saison, cela avait déjà chauffé entre les deux équipes. « L'un de mes joueurs avait notamment été victime

d'un coup de boule », avance Jorge Fernandes. L'entraîneur du Val-de-Travers souligne aussi le fait que ce n'est pas la première fois que ce genre de choses arrivent avec ce club. Le match retour, disputé le 11 juin sur le terrain de Couvet, s'est donc déroulé dans une ambiance toute particulière. Un climat de tension a pesé tout au long de la rencontre et certains contacts ont été très appuyés. Des mots pas toujours tendres ont aussi été échangés. Des comportements pas très fair-play mais fréquents sur un terrain de football aujourd'hui. Mais une rixe au couteau l'est beaucoup moins. Alors comment en est-on arrivé là ?

Joueurs immédiatement licenciés par le FCCPC

Le président du Groupement FCCPC, Pierre Günthard, commence par condamner fermement les faits : « Ce qui s'est passé n'aurait jamais dû exister. Même si le déroulement des faits est encore très incertain, nous avons tenu à marquer le coup. Nous

nous sommes réunis lundi soir et nous avons licencié les quatre à cinq joueurs de notre camp qui ont pris part à la bagarre. Je souligne aussi le fait que l'autre moitié de mes joueurs est restée éloignée des hostilités. » Le jeune homme interpellé avait 17 ans et il possédait sa licence à Coffrane. Il fait évidemment partie des joueurs « remerciés » (le terme prend ici un sens pour le moins ironique).

S'étaient-ils donné rendez-vous pour en découdre ?

Le dirigeant neuchâtelois poursuit et pointe du doigt la présence massive d'un jeune public dans les alentours du banc de touche du Groupement du Val-de-Travers. Ce qui n'aurait pas eu un effet positif sur le climat général de la rencontre. Pierre Günthard va plus loin : « À la mi-temps, on a dit à certains de mes joueurs qu'ils seraient attendus sur le parking. Je pense qu'il y avait donc un « rendez-vous » à la fin de la partie pour en découdre. » Aucun incident grave n'a entaché la fin du match et les deux équipes ont rejoint les vestiaires. Le coach de Couvet est parti ranger le matériel « côté terrain » et le président de Peseux/Coffrane attendait à proximité des vestiaires. Les coaches ont dû partir un peu avant la fin du match car ils jouaient ce jour-là. C'est donc le président qui avait pris le relais. Alors que tout semblait calme, tout a dérapé en un rien de temps.

Couteau sorti, police appelée

Des joueurs des deux camps ont réussi à se retrouver sur le parking et la bagarre a éclaté. « J'ai entendu des cris et on m'a prévenu qu'il y avait un problème sur le parking, de l'autre côté du bâtiment. C'est quand je suis arrivé que le garçon a sorti un couteau. J'ai immédiatement appelé la police », déroule Jorge Fernandes. Plusieurs témoins de la scène ont eu le même réflexe. L'arrivée des policiers a ramené le calme. Le jeune joueur qui aurait sorti le couteau a rapidement été embarqué pour être auditionné. Il n'aurait porté aucun coup direct avec son arme blanche mais il aurait quand même blessé deux joueurs adverses (entailles légères). Une troisième personne – âgée et de la famille d'un des joueurs – aurait aussi été légèrement blessée dans la « bousculade générale ».

« Des joueurs sortaient par les fenêtres

Pierre Günthard affirme n'avoir pas vu le coup venir. « J'ai bien vu sortir trois de mes joueurs mais je pensais qu'ils allaient s'acheter quelque chose à la buvette. » Jorge Fernandes a une autre vision de la scène quant à lui. « Certains joueurs sont sortis par les fenêtres pour rejoindre la mêlée. » Des témoins jurent avoir vu des spectateurs prendre part à la rixe pendant que d'autres rétorquent qu'ils étaient uniquement là pour séparer les protagonistes et appe-

ler au calme. « Couvet n'est pas tout blanc et Peseux/Coffrane ne l'est pas non plus », assène le président du FCCPC. Ce sera maintenant aux enquêteurs de sortir la vérité.

Que fait un couteau au fond d'un sac de foot ?

Il faudra notamment déterminer qui a pris part à ce « règlement de compte ». Pour chaque club, l'autre était en majorité et ses joueurs ont agi par réflexe de défense. Ou alors, tous les protagonistes s'étaient-ils effectivement donné le mot pour se retrouver sur le parking à la fin du match ? On le comprend, beaucoup de doutes doivent encore être levés, comme souvent dans ce genre de situation. En revanche, on peut se demander que faisait un couteau au fond d'un sac de foot. Ce n'est généralement pas ce qu'on dépose en premier dans sa besace lorsqu'on prépare ses affaires de sport. Cet élément pourrait signifier que le règlement de compte avait été prémédité plusieurs jours avant que ce match retour ne dérape en combat de boxe. Et pour ceux qui s'intéressent encore au sport – ce qui n'est apparemment pas le cas de certains joueurs – sachez que le Groupement du Val-de-Travers s'est imposé 4-3. L'équipe de Juniors B termine ainsi sixième sur onze. Le Groupement FCCPC est juste derrière (septième). L'enjeu était donc aussi un peu sportif samedi dernier.

Kevin Vaucher

LES FILMS

Les folies fermières

De Jean-Pierre Améris, comédie, drame, avec Alban Ivanov, Sabrina Ouazani, Michèle Bernier...



David, jeune paysan du Cantal, vient d'avoir une idée : pour sauver son exploitation de la faillite, il va monter un cabaret à la ferme. Le spectacle sera sur scène et dans l'assiette, avec les bons produits du coin. Il en est sûr, ça ne peut que marcher ! Ses proches, sa mère et surtout son grand-père sont plus sceptiques.

Sylvie Jaccard, artiste verrière



Sylvie Jaccard est née à Nancy, ville du cristal et du verre. Elle a passé de nombreuses années au Val-de-Travers avec son mari Nicolas Jaccard.

Désormais, elle habite à La Chaux-de-Fonds où elle a créé son atelier, après s'être formée à Monthey (VS). Elle réalise ses propres créations – bijoux, lampes, art de la table – et effectue également des travaux sur demande pour les vitraux par exemple.

Dans la nouvelle optique du cinéma de proposer des conférences, elle a accepté de venir présenter son art lors d'une soirée.

À l'issue de la conférence, un apéritif convivial sera offert et vous pourrez discuter avec l'artiste. (Voir article ci-contre)

Jurassic world: le monde d'après



De Blerta Basholli, action, aventure, science fiction, avec Yllka Gashi, Cun Lajci, Aurita Agushi...

Le mari de Fahrije est porté disparu depuis la guerre du Kosovo. Outre ce deuil, sa famille est également confrontée à d'importantes difficultés financières. Pour pouvoir subvenir à leurs besoins, Fahrije a lancé une petite entreprise agricole. Mais, dans le village traditionnel patriarcal où elle habite, son ambition et ses initiatives pour évoluer avec d'autres femmes ne sont pas vues d'un bon œil. Fahrije lutte non seulement pour faire vivre sa famille mais également contre une communauté hostile, qui cherche à la faire échouer...

Cinéma Colisée Diversification pour plus de « vivant »

Demain vendredi aura lieu, au cinéma Colisée à Couvet, la conférence de Sylvie Jaccard qui présentera son métier d'artiste verrière. Un événement qui s'inscrit dans la volonté de l'association du cinéma de diversifier son implication dans la promotion de la culture.

Demain vendredi soir, point de lever de rideau ou d'extinction des lumières dans la salle du cinéma Colisée, mais la conférence de Sylvie Jaccard, artiste verrière, et longtemps résidente au Val-de-Travers. Désormais établie à La Chaux-de-Fonds, elle crée dans son atelier bijoux, lampes, objets d'art de la table et réalise également des vitraux à la demande de clients. Durant une heure trente, l'artiste détaillera les différents aspects de son métier qui navigue entre art et artisanat. Cette conférence s'inscrit dans une volonté de diversification de l'offre culturelle du cinéma. « Nous voulions diversifier notre implication culturelle et une conférence fait partie de cette dynamique », explique Bertrand Stoller, responsable de l'exploitation, en ajoutant que ce type d'événement est souvent ce qui vient en premier à l'esprit dans cette réflexion.

La salle du cinéma avec la mise en place d'une scène, à la place de la fosse d'orchestre, offre désormais un cadre idéal pour des conférenciers. Présidente de l'association Cinéma Colisée, Patricia Rosselet Pianaro reconnaît que le projet a immédiatement été soutenu par le comité et permet de promouvoir cet espace. Une diversification qui vise à rendre plus « vivant » ce lieu qu'est le cinéma Colisée. « L'idée est de mettre en place un système de quatre conférences par année », poursuit Bertrand Stoller. Une première conférence de l'ultra marathonien Christian Fatton s'est déjà tenue dans la salle fin avril et a attiré entre 25 et 30 personnes. Un résultat quelque peu mitigé aux yeux du responsable d'exploitation, mais qui souhaite poursuivre l'essai de cette offre culturelle sur deux ans avant de faire un bilan.

Autres offres pour les 16-25 ans

Pour l'instant, la suite du programme des conférences au cinéma Colisée n'est pas encore établie. « Le plus difficile est de chercher des conférenciers », avoue Bertrand Stoller en ajoutant que l'association a comme objectif de privilégier principale-

ment des personnalités de la région, ou ayant un lien avec celle-ci. Et le responsable du cinéma estime qu'elle regorge de nombreux talents. Pour la prochaine conférence du 23 septembre, Patricia Rosselet Pianaro peut confirmer, en saut imprévu, la venue du guitariste José Barrense-Dias, le jour « véritable » de son nonantième anniversaire, bien que son passeport soit annoté d'un 3 septembre. Une incongruité propre aux surprises du musicien d'origine brésilienne et qui augure d'une conférence aux atours particuliers, puisque certaines de ses œuvres de peinture seront aussi exposées. Néanmoins, Bertrand Stoller et la présidente de l'association souhaitent également rappeler que cette salle est à disposition des habitants du Val-de-Travers pour toute présentation et conférence en tout genre. Une invitation à la collaboration avec les « talents régionaux ».

Toutefois, les conférences ne sont pas l'unique diversification que souhaite entreprendre le cinéma Colisée. Depuis plusieurs années, et ce même avant la pandémie, Bertrand Stoller a identifié un public cible qui peine à venir ou revenir au cinéma, les 16-25 ans. « Le phénomène se remarque et est de plus en plus présent, malgré tout de même un public jeune régulier à Couvet », détaille celui qui est responsable de l'exploitation depuis 2009. Aussi, pour toucher cette classe d'âge, un projet de tournoi de gaming, soit de jeux vidéo, est actuellement en réflexion. Une idée qui est assurément novatrice et qui pourrait toucher la jeune génération. Néanmoins, demain soir l'ambiance sera probablement tout autre avec la conférence de Sylvie Jaccard, et à défaut de glace ou de pop-corn à l'entracte, un apéritif sera offert et permettra une rencontre conviviale avec l'artiste verrière.

Gabriel Risold

Conférence de Sylvie Jaccard, artiste verrière, cinéma Colisée, vendredi 17 juin, 20 h 30. Membres soutien de l'association Cinéma Colisée : gratuit ; non-membres : prix habituel du cinéma.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2022 JUIN

- ▶ 17, TRAVERS : fête de jeunesse.
- ▶ 18, MÔTIERS : Abbaye et prix des Mousquetaires.
- ▶ 18, COUVET : visite de la Fondation Léon Perrin.
- ▶ 18 JUIN - 10 JUILLET, COUVET : exposition d'art abstrait, org. Céline Amstutz.
- ▶ 18, COUVET : 15 ans de l'ensemble à cordes du conservatoire, org. les Croque-Notes.

- ▶ 19, COUVET : fête cantonale parents-enfants/enfantines, org. FSG Couvet.
- ▶ 22, COUVET : vernissage exposition d'art abstrait, org. Céline Amstutz.
- ▶ 24, COUVET : fête de la jeunesse.
- ▶ 25, 26, 27, FLEURIER : abbaye.

AOÛT

- ▶ 8, COUVET : don du sang, salle de spectacles.
- ▶ 13, LA CÔTE-AUX-FÉES : Broc o fées.
- ▶ 13, 14, LES BAYARDS : 67^e mi-été.
- ▶ 20, LA CÔTE-AUX-FÉES : concert Sang d'Ancre.

SEPTEMBRE

- ▶ 3, BUTTES : fête du sel, org. route du sel.

Concert à Bleu de Chine: sentimiento latino



Sandrine Schaeren (sculpture), Philippe Debiève (photographie) et CAT (peinture), lors du vernissage de la nouvelle exposition à Bleu de Chine à Fleurier, samedi dernier.

Ce samedi 18 juin à 19 h, l'espace culturel Bleu de Chine à Fleurier vous accueille avec un concert de musique latino-américaine. L'Équatorienne Gabriela Takfor et le Paraguayen Jorge Medina vous régaleront de leur répertoire riche et varié à la harpe paraguayenne, la guitare et la voix et vous emmèneront en Amérique latine, Espagne et d'autres lieux enchanteurs.

Entrée libre, chapeau à la sortie, inscription souhaitée (ioset@bluewin.ch ou 032 861 28 87).

Après le concert, vous pourrez visiter la galerie pour découvrir les œuvres des trois artistes du moment : CAT (peinture), Philippe Debiève (photographie) et Sandrine Schaeren (sculpture).

Les galeristes, Adriana et Philippe Ioset

L'atelier Fil fête ses 7 ans Marché artisanal au viaduc

Samedi 18 juin, de 10 h à 17 h, l'atelier Fil organise un grand marché artisanal à la rue de la Gare 16, près du viaduc de Couvet. Histoire de célébrer dignement son 7^e anniversaire.

Par marché artisanal, il faut comprendre vide-greniers, vide-armoires et des stands d'artisanat : meubles en bois, peintures, créations textiles (gamme pour bébés, sacs en bâche, etc.), articles pour animaux.

Aux abords (privés) du bâtiment jaune soleil, les visiteurs pourront chiner à loisir et le choix sera vaste : vélos, mobilier, matériel de couture, habits pour tout âge et toute occasion (baignade,

mariage, fête, sport), chaussures, tableaux, bijoux, livres, et un choix de plantes.

Sirops offerts aux enfants et possibilité pour les parents de déguster une petite bleue, un café et des spécialités du monde entier concoctées par les participantes allophones en cette journée des réfugiés dans le canton.

Comm.

NOVEMBRE

- ▶ 19, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 25, 26, MÔTIERS : concert annuel, org. l'Echo de Riaux.

En quelques lignes

- ▶ Jonathan Delachaux, de Môtiers, invite le public à la première présentation d'ArtMeta, métavers pour l'art et la culture, samedi de 17 h à 22 h, à l'hôtel Pullman, à Bâle, pour y découvrir sa ville imaginaire Tchan-Zâca.

- ▶ 8, TRAVERS / NOIRAIGUE : course des aînés.

- ▶ 9, 10, MONT-DE-TRAVERS : fête des moissons.

- ▶ 12, MÔTIERS : fête des Fontaines, org. l'Echo de Riaux.

- ▶ 12, BUTTES : fête des fontaines, org. comité des fontaines.

- ▶ 17, MÔTIERS : matin portes ouvertes église.

- ▶ 18, MÔTIERS : inauguration église.

- ▶ 30, COUVET : Festival de La Chapelle, org. Evasions Musicales.

OCTOBRE

- ▶ 1, 2, COUVET : Festival de La Chapelle, org. Evasions Musicales.

- ▶ 22, FLEURIER : Vid'armoires, org. association Nantibatingou.

Le Titanic vague sur l'Areuse

Dans le « monde merveilleux » des Lego, l'imagination devient reine et les frontières des possibles sont aussi nombreuses que l'infini. Dans le « monde merveilleux » des Lego, le Titanic peut renaître des profondeurs, consolidé par 9900 pièces en plastique, et prendre les eaux sur les délicates courbes de l'Areuse. Dans le « monde merveilleux » des Lego « Travers City » devient mégalopole et est desservie par un train à haute vitesse toujours à l'heure. Ce monde intangible et créatif s'est donné à voir le week-end passé à Travers. Vous l'avez manqué ? Alors poussez la porte de ce « monde merveilleux » avec nous.



Plus de 250 mètres carrés, rien que pour des réalisations de Lego. Le pied total pour les nombreux visiteurs.

© Loïc Valverde

Les petites briques ont décidé la carte dans le Val-de-Travers. Après les ateliers et les initiations proposées à Couvet, Travers a aussi plongé dans ce « monde merveilleux ». Les 200 mètres carrés de la salle de l'Annexe et les 60 mètres carrés de la scène débordaient de constructions plus ou moins originales. La première édition de Valtra Briques a proposé une belle palette de créations malgré un budget limité (environ 3000 francs). « Notre force a aussi été de réunir différents acteurs de cet univers. En plus des créateurs, il y avait notamment le magasin « Brick occasion » qui proposait quelques boîtes de Lego, un graveur de brique et des membres de l'association Bricks Team », témoigne Alexandre Macherel.

Un Palais fédéral de plus d'un mètre de long

Le jeune homme est membre du LUG (Lego User Group), un groupe de fans et de collectionneurs qui tente de populariser leur passion. Samedi et dimanche, ils ont parfaitement répondu à ces attentes en accueillant plusieurs centaines de personnes à leur exposition de Travers. « C'est parti très fort ! On avait

presque plus de coupons de tombola samedi midi. Comme nous avions prévu 500 tickets d'entrée, nous avons droit à 250 lots. Tout a disparu ! » Ce qui n'a pas disparu, c'est l'étonnement des gens devant certaines des constructions. Le Palais fédéral proposé par Luc Varin a été l'une des grandes attractions. Cette réplique du bâtiment bernois mesurait 1 m 40 de long, 0,4 mètre de large et 0,4 mètre de haut. « Je n'ai pas poussé la symétrie jusqu'à faire l'intérieur du bâtiment quand même. » Dans un « monde merveilleux », les politiques n'ont apparemment par leur place. Comment ça, tant mieux ?



La réplique du Palais fédéral a été très appréciée du public.

Le village d'Astérix, voisin de « Travers City »

« Parmi les autres belles pièces, il y avait le village d'Astérix, un coin Harry Potter et une grande ville

(Travers City peut-être ?) desservie par un train rapide et à l'heure », plaisantait Alexandre Macherel. L'organisateur de l'événement a également mis la main à la pâte. C'est lui qui a monté la plus grosse pièce de l'exposition : un énorme Titanic de 9900 pièces. Présenté à la périphérie de « Travers City », le mythique paquebot semblait remonter l'Areuse pour venir déposer une horde de touristes au pied du Creux du Van. Si le Creux du Van en version Lego n'existait pas, il y avait non loin de là une éolienne qui tournait à pleines turbines. Faut-il y voir un signe sur le futur paysage du Val-de-Travers ? « Ça je ne peux pas vous dire. Par contre, je peux vous affirmer que j'en ai sué pour monter ce Titanic. Je l'ai bâti expressément pour l'expo et j'ai terminé à deux heures du matin pour qu'il soit en un seul morceau lors de sa 'mise à l'eau' »

Un Titanic qui « fait suer »

Dans un coin de la salle, un espace « atelier libre » était proposé aux visiteurs pour qu'ils puissent s'essayer à la brique. Eux aussi ont sué ! C'était une excellente façon de leur faire prendre conscience de la dextérité nécessaire pour empiler les pièces. « Le Lego, ça semble facile mais il faut de l'entraînement pour être capable de construire des choses de plus en plus grandes et de plus en plus techniques. » De plus en plus folles aussi. Dans ce « monde merveilleux » des Lego, pourrait-on imaginer une vie dans laquelle tous les politiques de tous les « Travers City » du pays seraient privés de leurs rentes à vie par exemple et où leur rémunération dépendrait de leurs résultats ? Ou alors, même là, l'infini des possibles n'y peut rien et il est plus probable de voir un jour le Titanic naviguer sur l'Areuse ? Je ne m'égare pas, non ! Je vague !

Kevin Vaucher



Le Titanic et ses près de 10'000 pièces était la plus grosse réalisation de l'expo.

© Loïc Valverde

Voiture sous une remorque à Boveresse !



Dans le scénario du jour, une voiture est venue s'encastrer sous la remorque et une autre s'est retournée en percutant le 1^{er} véhicule.

Samedi matin, un tracteur sortait de la Pénétrante (H10) juste avant le « pont de Boveresse » lorsqu'une voiture, arrivée en sens inverse (depuis Fleurier), s'est encastrée dans sa remorque. Un important dispositif de secours a immédiatement été mis en place et le trafic a été limité à une voie sur la H10, le temps de désincarner les occupants du véhicule. Heureusement, cet accident n'a fait aucun mort et aucun blessé. Et pour cause, il s'agissait simplement d'un exercice en conditions réelles. Beaucoup s'y sont toutefois laissés prendre devant le réalisme de la scène.

La route sortant de Boveresse, en direction de la présélection sur la Pénétrante, avait été fermée. Un périmètre de sécurité autour de l'accident a nécessité le bouclage d'une des deux voies de la H10, sur quelques centaines de mètres. La circulation y était alternée le temps de remettre en état le lieu de la collision. Six auxiliaires de circulation ont été mobilisés le temps de l'opération. Pendant ce temps, une quinzaine de protagonistes s'affairaient autour de la remorque pour sau-

lance ainsi que des hommes et des femmes du SDIS Valtra. « Il y aurait dû avoir un second secours routier mais des forces ont dû redescendre en urgence sur Neuchâtel dans le cadre de l'incendie de la rue de l'Evoles. » La réalité prime toujours sur la fiction, aussi réelle soit-elle. Et pour coller au plus près de la réalité, on va au bout des choses dans ce genre de simulations.

« On a d'abord déposé la voiture sur la voie puis on l'a écrasée en



Une simulation d'accident, oui, mais dans des conditions pour le moins réelles.

ver les occupants fictifs de la voiture encastrée aussi vite que possible. Tout indiquait qu'il s'agissait d'un réel accident et pourtant ce n'était qu'un exercice de sauvetage. « Le but de ces simulations de secours routier est précisément d'agir dans une situation d'urgence aussi proche que possible de la réalité », développe le responsable de la formation (secours routier) Pascal Isler.

Lorsque l'incendie de Neuchâtel s'invite à Boveresse

Samedi, la matinée avait débuté avec un premier exercice de formation à la déchetterie de Saint-Sulpice. Ensuite, un accident sur la voie publique servait de cas pratique entre 9 h 30 et midi. Cette intervention a réuni la Polroute, le service d'ambu-

lance ainsi que des hommes et des femmes du SDIS Valtra. « Il y aurait dû avoir un second secours routier mais des forces ont dû redescendre en urgence sur Neuchâtel dans le cadre de l'incendie de la rue de l'Evoles. » La réalité prime toujours sur la fiction, aussi réelle soit-elle. Et pour coller au plus près de la réalité, on va au bout des choses dans ce genre de simulations. « On a d'abord déposé la voiture sur la voie puis on l'a écrasée en

Kevin Vaucher

SCRABBLE



Un tirage de maîtres!

En tennis, ils sont au nombre de quatre. Au scrabble, ils sont six. Le Grand Chelem international du Scrabble francophone compte six étapes dont une seule en Suisse. Et c'est le Val-de-Travers qui est le territoire hôte de la troisième manche de ce tournoi réunissant les plus grands champions de la discipline. Les meilleurs seront en lice samedi et dimanche mais ce sont, au total, quatre jours de festivités et de jeu qui sont organisés à la salle Fleurisia.



Les meilleurs joueurs internationaux de scrabble seront au Vallon ce week-end.

Ils seront tous là! Tous les favoris ont répondu à l'appel de la présidente du comité d'organisation Dominique Iervolino et du « Monsieur Scrabble » Patrice Jeanneret. « Le numéro un mondial Samson Tessier, le champion du monde Romain Santi et le quadruple champion du monde Antonin Michel défendront les chances françaises. La Belgique sera aussi là en force avec le vainqueur de l'édition 2019 Louis Eggermont, le champion national Philippe Ruche et plusieurs jeunes talentueux qui poussent ». Et les Suisses alors? « On espère qu'Hugo Delafontaine, numéro 7 mondial, pourra se mêler à la lutte tout devant », fait savoir le président de la Fédération internationale Patrice Jeanneret. Le champion suisse en titre, Jean-Michel Houdart, retrouve quant à lui un environnement qu'il apprécie. Il avait acquis le titre national en septembre dernier à Buttes.

Samedi et dimanche, jours de fête et de « fight »

Que pourront faire les régionaux face à une adversité aussi féroce? « Eh bien ça va être compliqué, ne nous le cachons pas. Terminer dans les vingt premiers serait déjà une performance tout à fait satisfaisante. » Patrice Jeanneret lui-même et le Vaudruzien Claude Tharin sont en appétit en vue de ce week-end de compétition. L'événement se tiendra officiellement sur quatre jours,

entre le jeudi 16 et le dimanche 19 juin. « Le premier jour sera une petite mise en bouche avec trois manches plutôt ludiques. Le vendredi sera consacré au tournoi par paires et les choses vraiment sérieuses auront lieu le samedi et le dimanche. Les trois premières manches du grand chelem (comptant aussi pour le championnat suisse) se dérouleront le samedi et les deux dernières le lendemain.

Une surprise venue du Cameroun?

Le dimanche, les quinze meilleurs joueurs du week-end (sur 80 concurrents) joueront aussi la fameuse « mort subite ». Un format à élimination directe avec un temps de réflexion dégressif. Idéal pour les spectateurs souhaitant assister à l'événement. Une trentaine de personnes veilleront à la bonne tenue de la compétition (arbitres internationaux, ramasseurs,...). Un budget de 30'000 francs a été réuni pour ce grand rendez-vous du scrabble mondial. D'ailleurs, et si nous assistions à une surprise venue d'Afrique? Cette surprise pourrait venir tout droit du Cameroun puisque le champion d'Afrique Patrick Ulrich Seunang sera aussi l'un des prétendants à la victoire finale.

Un sport d'élite en Afrique

L'Afrique, c'est justement l'un des chevaux de bataille de Patrice Jeanneret depuis qu'il

occupe le poste de président de la Fédération internationale (2005). « Je me suis toujours dit qu'il fallait structurer cette discipline en Afrique car on commençait à stagner en Europe. Aujourd'hui, il y a plus de vingt associations et des joueurs africains de plus en plus performants. Là-bas, c'est régi par le ministère des Sports et considéré comme un sport d'élite. » Ici, en Europe, les joueurs de scrabble sont pris pour des joyeux drilles mais ce sont de vrais « ravagés ». Ce sont des dictionnaires ambulants. Ils ont entre 25 et 40 ans. Ils apprennent des listes de mots et ils passent une bonne partie de leurs soirées à se tirer la bourre sur des parties numériques. Ils vivent pour ça! Ils vivent pour ça mais ils ne vivent pas de ça. C'est d'autant plus beau.

Du hockey au scrabble

De son côté, Patrice Jeanneret est « tombé dans la marmite par accident. » Cet ancien gardien de hockey fleurisan a dû se réinventer à la suite d'une fracture du scaphoïde. « Mon médecin m'a annoncé que je ne pouvais plus tenir de canne de hockey durant trois ans. Et, au même moment, mon frère est tombé sur une annonce sur les premiers championnats suisses de scrabble en 1977. J'y suis allé et j'ai aimé ça. J'avais fini quatorzième sur quarante-cinq. Quarante-cinq ans plus tard, je suis toujours là-dedans. » Entre-temps, il n'a pas chômé pour autant.

Le Vallonnien a créé un club à La Chaux-de-Fonds, et un autre au Val-de-Travers en 1980. La patinoire de Fleurier avait accueilli les championnats du monde onze ans plus tard. Puis, « Monsieur Scrabble » a transité par la présidence de la fédération suisse et par la vice-présidence de la fédération internationale. Il a ensuite bouclé la boucle en 2005 grâce à son élection à la présidence de cette même instance. C'est ce qu'on appelle un tirage favorable sans doute.

Kevin Vaucher

Saint-Sulpice fêté en fanfare



Derrière le collège, un terrain de Bubblefoot a donné lieu à de belles empoignades amicales.

La fête villageoise de Saint-Sulpice a profité du beau temps de samedi passé pour faire le plein de visiteurs. Il faisait même un peu chaud dans l'après-midi pour certains. « On a remarqué que le rush est arrivé plus tard que d'habitude (vers 19 h). Je pense qu'une partie des gens ont attendu que la température diminue pour venir nous voir », confie Marie-Christine Schumacher, pour le comité d'organisation. Aussitôt cette nuance apportée, elle souligne qu'il y a eu une bonne fréquentation générale malgré la « concurrence » de Festi'neuch et de l'absinthe en fête.

mesures Covid est arrivée un peu tard pour nous permettre de tout mettre en place. Mais il reviendra l'an prochain. Par conséquent, c'est à la fanfare du village qu'est revenu le bonheur d'ouvrir la manifestation de 15 h 30 à 16 h 30. »



Durant la journée, ce sont surtout les animations qui ont eu la vedette.

Maintenir la tradition, pas une mince affaire

Ensuite, ce sont les nombreuses animations qui ont pris la vedette avant le souper et la fête nocturne. « La grande nouveauté était le Bubblefoot. Et cette activité a vraiment très bien marché sur les enfants. » La cible géante, le trampoline élastique et les carrousels, pour ne citer qu'eux, ont aussi attiré leur lot d'adeptes. « Le comité d'organisation ne peut que remercier tous ceux qui ont permis le maintien de notre fête villageoise. » L'actualité locale récente a démontré qu'il était parfois compliqué de trouver des personnes qui s'engagent. Ces remerciements, notamment pour les bénévoles, seront vraisemblablement appréciés.



En deuxième partie d'après-midi, la température a commencé à baisser et les familles ont été de plus en plus nombreuses devant le collège.

Pas de cortège mais la fanfare

L'Amicale de Saint-Sulpice et le club de foot local étaient à la manœuvre pour organiser l'événement. Le « comité d'école » de Saint-Sulpice était également là en soutien même si le cortège n'a pas eu lieu cette année. « Nous l'avons annulé car la fin des

COURSE A PIED



11674 marches à gravir

Connaissez-vous la Niesenlauf? C'est la plus longue course d'escaliers au monde. Elle propose 11674 marches à monter et 1642 mètres de dénivelé à ses adeptes. L'effort dure 3.5 kilomètres et la pente atteint 68% de déclivité à son maximum. Quelque 170 participants y ont posé pied le 11 juin dernier. Des concurrents représentant 16 nations différentes étaient présents. Parmi eux, on y trouvait

une Fée du Cross club du Val-de-Travers. Annabelle Grisel a mis 2 h 09 pour faire ce parcours et profiter du paysage à l'arrivée. La meilleure femme est montée en 1 h 15 et l'homme le plus rapide est passé sous l'heure de course (59'04"). Question: ont-ils pris l'ascenseur pour rentrer chez eux ou ont-ils pris « un dessert » en prenant les escaliers?

Abbaye de Fleurier
 25, 26 et 27 juin 2022
 ET QUE CA BRILLE!
 Cahier spécial jeudi prochain 23 juin
 Pensez à vos annonces